

Rendre le Peuple meilleur.



Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEAU, Éditeur-Propriétaire.

BUREAUX
428 me Sussex.

Ottawa, 1er Janvier 1889.

ABONNEMENT
22 par Année.

Littérature.

LE

Chateau des Abymes

PAR

RAOUL DE NAVARY.

(Suite.)

XVIII

Lionne blessée.

Il pouvait être onze heures du matin, quand Remy Posquères, grave comme un juge, se dirigea vers l'élégant appartement de la rue Lafitte.

Chez une autre femme, le critique ne se serait point présenté à une heure semblable ;

mais Léa recevait volontiers le matin. Elle s'occupait de sculpture jusqu'à midi, et il ne lui déplaisait point de causer pendant qu'elle maniait la glaise. Elle assurait même trouver, dans un entretien spirituel, un excitant utile, et réussir beaucoup mieux une statuette ou un portrait, quand elle ne se trouvait pas seule. Du reste, même en dehors de cette considération, ce que Posquères avait à apprendre à Léa était assez grave pour qu'il se crût le droit de passer par dessus des considérations de légères convenances.

Au moment où il demandait si Mlle Danglès pouvait le recevoir, Léopoldine des Genêts traversait l'antichambre.

— Entrez dans l'atelier, lui dit Léopoldine, Mlle Léa ne tardera point à descendre.

— Travaille-t-elle ?

— Non, elle essaie des robes.

—Accordez-moi donc un moment d'entretien, fit Rémy.

Léopoldine accompagna Rémy dans l'atelier. Le son de voix du critique l'avait frappée; l'expression austère et douloureuse de son visage lui révélait que Rémy souffrait cruellement, et la chère créature se demandait ce qu'elle pourrait dire pour consoler un peu celui qui lui avait témoigné de la sympathie, presque de l'amitié.

—Mademoiselle, lui dit Rémy, vous m'avez promis d'avoir confiance en moi et de suivre mes conseils; et, si je croyais de mon devoir de vous en donner un....

L'heure est venu pour vous de quitter cette maison, où peut-être il eut mieux valu que vous ne fussiez point entrer, mais dont votre candeur ne vous a permis de deviner ni les dangers, ni les souillures. La foudre va tomber sur cette demeure et sur ceux qui l'habitent, et je ne veux point qu'un seul de ces débats vous afflige. Si je vous disais de quelle chose horrible, épouvantable il s'agit, vous vous croiriez peut-être obligée d'y rester afin de prodiguer des consolations, ou de partager une épreuve. Ne le faites point, Mademoiselle, votre réputation en pourrait souffrir, estimez-moi assez pour me croire.... Voici une lettre d'introduction pour la comtesse de Montgrand. Soyez certaine qu'elle ne protestera point ma signature. Acceptez l'hospitalité qui vous sera certainement offerte, et dont vous userez peu de temps, si vous le voulez. Dès que vous serez installée chez mes protecteurs et mes amis qui vont devenir les vôtres, nous causerons de votre avenir, de cet avenir dont vous paraissez douter, et que Dieu rendra, je le crois, heureux et paisible. Parez-vous ce que je vous conseille ?.....

Léopoldine leva sur Rémy des yeux inquiets.

—Que va croire Mlle Danglès de ce départ, précipité? Ne vais-je point la laisser dans un grand embarras. Elle ne saurait tenir seule une maison dont je suis à peine à surveiller la dépense, car vraiment ici, je suis autant femme de charge que demoiselle de compagnie.

—Pour quelle fête Léa prépare-t-elle une toilette?

—Pour le bal de demain.

—Un bal qui doit se donner ici?

—Où, n'êtes-vous pas invité?

—Je suis toujours invité chez les Danglès. Seulement, le bal n'aura pas lieu.

—Tenez, M. Posquères, quoique vous disiez, et je crois sincèrement que vous avez raison, il m'en coûtera grandement de faire ce que vous me conseillez.... Depuis longtemps, je prévois ce que vous m'annoncez, une catastrophe.... Mais il n'entre point dans mon caractère de désertir un poste sinon d'honneur, du moins de pitié. On pleurera dans cette maison, donc j'y serai nécessaire. Léa ne m'aime pas, par ce que Léa n'aime véritablement qu'elle-même, mais le peu d'affection qu'il lui est possible de vouer à une femme, elle me le donne. Vous parlez de ma réputation.... Eh! qui donc se préoccupe de Léopoldine des Genêts.... D'ailleurs, dans le malheur qui arrive, mon nom ne sera point prononcé. L'humilité de mon rôle me préserve de tout retentissement. Enfin, Monsieur Posquères, en fut-il autrement, nul que moi n'en pourra souffrir. Nul ne me demandera compte d'une imprudence généreuse. Ceux qui me prendront plus tard pour institutrice ou pour demoiselle de compagnie, s'inquièteront peu de savoir si j'ai essuyé quelques pleurs.

—Vous vous trompez, Mademoiselle, répondit Rémy Posquères, il est une personne qui pourra vous demander compte un jour de dévouements imprudents; ce sera votre mari!

Léopoldine leva les yeux sur Rémy; puis, toute rougissante, elle reprit:

—Je vous ai donné, il y a longtemps déjà, ma parole de suivre vos conseils, cette parole, je suis prête à la tenir, mais si Léa....

—Si Mademoiselle Danglès s'étonnait de votre départ, je lui apprendrais que le conseil vient de moi.

En ce moment, un bruit léger de soie bruisante se fit entendre.

Après ce qui venait d'être convenu entre elle et Rémy, Mlle des Genêts eut souffert de se trouver en face de Léa. Elle s'éloigna sans bruit, et les épaisses portières étaient retombées derrière elle, quand Léa fit son entrée dans l'atelier.

La jeune fille était sous les armes, c'est-à-dire prête à recevoir. Vêtue de cachemire et de soie, souriante et fière tout ensemble.

elle apparut à Posquères dans une sorte de demi-jour qui la rendait encore plus belle. Elle paraissait si sûre d'elle-même et de son bonheur, que le jeune homme se prit à trembler à la pensée de ce qu'il avait à dire.

Cependant à qui parler, sinon à elle?... Quelle créature pouvait conserver de l'empire sur Tiburce, sinon la sœur, dont il avait fait sa complice sans qu'elle s'en doutât. Depuis que Rémy l'avait demandée en mariage, Léa éprouvait à l'égard de Posquères une sorte de défiance. Elle ne lui pardonnait point ce qu'elle appelait son audace. Elle redoutait toujours qu'il renouvelât une tentative inutile.

Ce matin-là, le voyant pâle et devinant qu'une grande émotion l'agitait, elle se demanda s'il ne tenterait point de lui arracher un consentement, et son sourire garda quelque contrainte.

—D'abord, lui dit-elle, je vous remercie de votre nouvel article.

—Il est déjà vieux, répondit Posquères.

—La reconnaissance reste toujours jeune, dit Léa. Vous êtes un critique d'un goût délicat, et vos appréciations font autorité dans le monde artistique et dans le monde littéraire.

—Mademoiselle, dit Posquères en s'efforçant d'étouffer l'émotion qui s'emparait de lui, ce n'est point le juge de vos œuvres qui va vous adresser une question, mais celui qui fut votre ami le plus sincère....

—Qui fut, répéta Léa, vous avez donc cessé de l'être?

—Vous le croirez peut-être dans une heure.

—Mais, il n'en est rien, j'espère.

—Il en sera du moins ce que vous voudrez.

—J'attends votre question....

—Avez-vous trouvé, dans le succès improvisé qui vous a saluée comme une étoile, les joies que vous attendiez? Votre cœur ne souffre-t-il jamais d'un vide étrange? Le bruit vous suffit-il, à vous, quand toute âme humaine éprouve un pressant besoin de solitude? Vous trouvez-vous enfin complètement heureuse?

—Mon Dieu, fit Léa, votre demande est complexe et bizarre. Privée de bruit qui

m'entoure, des louanges que j'entends, de mes succès d'orgueil, succès frelatés parfois, je le veux bien, mais qui me sont nécessaires, je suis certaine que je ne pourrais plus vivre.

—Écoutez-moi, écoutez-moi bien, reprit Posquères, la vie n'est pour personne une série de fêtes, une succession de triomphes. Pour tous, souvent des heures d'échéances fatales, pendant lesquelles Dieu nous demande des comptes sévères.... Nous devons toujours les attendre, ces heures-là, et forcément il nous faut les subir avec résignation ou dans un paroxysme de rage. Qu'importe! Nous sommes jetés à terre et nous nous débattions comme des tronçons de serpents saignant sur la terre humide.... Vous êtes belle, Léa, vous avez vingt ans, une beauté incontestable, un talent reconnu, le monde vous fait fête.... N'écoutez plus le monde, Léa, cachez-vous dans l'ombre, le malheur vient, le malheur est venu....

—Vous m'effrayez.... dit Mlle Danglès, car enfin vous ne voudriez pas vous jouer de moi.

—Non, pauvre enfant, et la dernière preuve de ma sollicitude est que je m'adresse à vous à cette heure, au lieu de me rendre....

—Où donc? demanda Léa.

—Chez le procureur de la République, répondit Rémy Posquères.

—Parlez, mais parlez donc, vous inventez pour moi une farce lugubre, où vous avez votre part dans un drame poignant.

—Oui, Léa, un terrible drame.

Rémy regarda la jeune fille en face, afin de juger sur son visage de la véracité de ses réponses.

—Léa, vous êtes-vous jamais demandé qu'elle était la source de la fortune de votre frère?...

Mlle Danglès respira longuement.

—Vous m'avez réellement fait peur, Monsieur Posquères? Vous parlez de théâtre; une scène pareille, dans un drame, serait d'un effet énorme, colossal, il ne faudrait pas manquer de l'employer.... La fortune de mon frère? C'est bien simple, allez; une activité incessante, une intelligence rare et une bonne dose d'ambition. Puis, le succès lui venant en aide, il a rapidement gagné

quelques centaines de mille francs.

—Je ne parle point du présent, Léa. En effet, nous savons tous que votre frère a été bien servi par le hasard dans ses opérations de bourse. Mais il y a trois ans, quand M. Tiburce entra dans les affaires...

—Il y a trois ans, répéta la jeune fille, en Lien ! Tiburce avait ma dot et la sienne, cinquante mille francs, que nous avons gaiement jetés dans les frais d'une installation respectable. Que voulez-vous ? j'ai confiance dans son étoile.

—Votre mobilier vaut plus du double ; mais n'importe ! Et après ?

—Après, quoi ?

—Je comprends que votre installation ait coûté cher ; mais les deux dots dépensés, où votre frère a-t-il trouvé de l'argent pour fonder sa maison de banque ?

—Mon Dieu, fit Léa, ce n'est un mystère pour personne. Notre père est pauvre, et sa pauvreté est assez un brevet d'honneur pour que nous n'en rougissions pas... Tiburce n'avait donc d'autre apport social, dans la maison de banque, que ses talents et son génie des affaires. Un de ses amis, avait, lui, sept cent mille francs, mais nulle aptitude. Les capitaux se balançaient, et tout deux s'associeraient.

Léa répondit ces choses avec une franchise parfaite. Evidemment elle croyait ce qu'elle disait.

Rémy sentait diminuer son courage ; et cependant, il fallait parler. L'heure était venue de se montrer sinon implacable, du moins sévère.

—Oui, vous avez cru cela, fit-il, vous avez dû le croire. Vos défauts ne vous ont rendu ni fourbe, ni... Vous êtes de bonne foi, et je vous demande pardon du mal que je vais vous faire... Mais si quelqu'un peut encore conjurer l'orage, et détourner un malheur, c'est vous, Léa ! et c'est pourquoi je m'adresse à vous seule... Tiburce vous a trompée, en vous affirmant qu'il ne faisait point d'apport social. Il a versé six cent mille francs.

—Six cent mille francs ! qui lui a prêtés ?

—On ne les lui a point prêtés, Léa.

Posquères tira de sa poche le carnet bleu

dont il avait coupé la pochette.

—Connaissez-vous ce petit portefeuille ?

—Je l'ai jadis donné à mon frère.

—Et cette lettre ?

—Le l'ai écrite à Tiburce. Comment cette lettre et ce carnet se trouvent-ils entre vos mains ?

—Le portrait que je vous ai remis, ce portefeuille et cette lettre ont été trouvés par moi, dans un fossé sur la route de Luzaney à la Ferté, et les taches rouges que vous voyez sur le maroquin bleu furent produites par le sang d'un chien à qui l'on venait de couper la gorge... Je pensai le chien et je l'emmenai... Je regardai plus d'une fois le portrait, mais je ne trouvais à la veille d'un départ ; le temps me manquait pour faire des recherches ; je jetai dans le tiroir d'un meuble renfermant les objets les plus divers, la photographie et le petit portefeuille, et il y a quelques jours seulement, j'ai coupé cette pochette afin de m'assurer si elle contenait des papiers. J'ai trouvé cette lettre commençant par : " Mon cher Tiburce," et se terminant par ce nom " LÉA." Désormais, j'en savais assez.

—Eh bien ! fit Léa, que savez-vous ? Car je ne comprends pas, moi, vous parlez par énigmes. Qu'est-ce que ce chien mort, cette lettre et cette photographie ont à faire avec moi, ou la maison de banque " Tiburce Danglès et Cie." ?

—C'est que, reprit Posquères dont la voix devenait plus sourde, le chien dont on venait de couper la gorge, appartenait au notaire de Nanteuil.

—M. Antoine Qesius.

—Comprenez-vous, maintenant ?

—Non, répondit Léa, non, je ne comprends pas !

Elle ne mentait point, elle ne comprenait pas encore, mais elle avait peur de se trouver en face d'un effroyable mystère. Le son de voix de Remy s'imprégnait d'une telle compassion qu'elle devait s'attendre à une révélation dépassant tout ce que son imagination aurait pu inventer.

—Il faut tout vous dire pourtant... Vous possédez un caractère énergiquement trempé, et vous seule, Léa, pouvez peut-être conjurer

le dernier des malheurs.

—Apprenez-le moi donc tout de suite, dit Léa en éclatant, quelle est cette catastrophe, dont vous me menacez, que dois-je faire, et qu'est-ce que je puis redouter? Car enfin, vous parlez par énigmes, monsieur Posquères. Je tremble, et vos réticences me font l'effet des flèches lancées par les banderilles à une course de Madrid. Êtes-vous satisfait de l'effet produit, dramaturge? Et me direz-vous enfin...

—Ce qui se passa par une soirée du mois d'octobre 1876? Oui Léa.

—Une soirée d'octobre, répéta-t-elle comme un rêve.

—Ce jour-là, reprit Posquères, dont la tête s'était baissée, et dont la voix s'assombrit encore, le notaire de Nanteuil devait apporter au comte de Montgrand les six cent mille francs, prix de la vente du château et des terres et bois environnant le château des Abymes... Il faisait une nuit un peu froide, tantôt sombre et tantôt lumineuse, selon que les nuages découvraient ou voilaient une lune d'argent. Le comte fit appeler votre frère et le prévint du changement que la vente du château allait amener dans la famille... Avant huit jours, elle serait installée à Paris... Votre frère allait se trouver sans emploi... Avant de s'en séparer, M. de Montgrand lui offrit une indemnité légère, puis il le pria, durant les jours qui allaient suivre, de ranger et d'emballer ses livres. Votre frère promit de s'en occuper le soir même... Retenez bien ceci, Léa, car dans cette affaire les plus petits détails ont leur importance... Enfin, au moment où Tiburce allait remonter chez lui le comte le chargea de prévenir le vieux Mathias que le notaire allait venir apporter au château, le produit de la vente des Abymes... Tiburce s'acquitta de sa commission, puis il remonta dans sa chambre, en redescendit bientôt, traversa le jardin, gagna la petite porte du parc, prit à travers les champs, et se cachant dans un fourré, il attendit le notaire...

Léa ne disait rien. Les yeux fixes, les lèvres serrées, le front blême, elle écoutait, et à mesure que le jeune homme avançait dans son récit, on pouvait deviner qu'elle coordonnait dans sa tête les événements que Rémy rétablissait dans un ordre logique.

—Antoine Refus n'était pas armé. Il se

commet rarement des crimes dans ce pays; son chien Pluton l'accompagnait, et Pluton, croyait-il, valait bien un revolver. Avec une violence et une rapidité contre lesquelles il était impossible de se défendre, votre frère s'élança sur M. Refus et le frappa de deux coups de couteau... Le notaire tomba comme foudroyé. Mais Pluton était là, Pluton le brave chien résolu à venger son maître. A son tour il bondit sur l'assassin, et saisissant une de ses mains entre ses crocs aigus, il la mordit d'une façon terrible. Une seconde après, Pluton râla la gorge ouverte au fond d'un fossé où votre frère le traîna... Plus tard sur la route déserte, il ne restait qu'un cadavre étendu au travers du chemin, ce cadavre que l'étameur releva pour le placer dans sa voiture, ce cadavre que l'assassin avait pris soin de dépouiller avant de l'abandonner... Presque à la même heure, je quittais les Abymes après avoir passé la soirée avec le comte et la comtesse de Montgrand. Comme je redescendais vers La Ferté, j'entendis des cris plaintifs, je descendis de voiture, et me guidant d'après les gémissements, je trouvai Pluton dans le fossé... Je le sauvai. Les bêtes sont des créatures de Dieu, et les chiens nous sont fidèles. Mais je ne trouvai pas seulement Pluton au fond du fossé, je relevai aussi ce carnet bleu que votre frère avait perdu, ce carnet renfermant une de vos lettres et votre photographie...

—Je fais un rêve, un rêve épouvantable, dit Léa d'une voix sans timbre. Vous me promenez au milieu d'un cauchemar horrible. Vous évoquez des visions sanglantes... Mais je ne sais pas pourquoi je prête l'oreille à cette conception atroce, aux déductions de cette prétendue logique... Que peut avoir de commun mon frère avec la mort de M. Refus? Ségaud fut arrêté, si on le relâcha faute de preuves, ce n'est pas une raison pour qu'il ne fût point coupable.

—Ségaud était pauvre; Ségaud ne portait point sur lui une égratignure et rien n'indiquait qu'il eût subi une lutte mortelle... Mais à l'heure où le cadavre de Refus étant apporté chez le comte de Montgrand, votre frère fut appelé pour prendre part à cette veillée funèbre, sa main gauche était enveloppée de linges sanglants.

—En effet, le battant d'une armoire...

—L'armoire dont il s'agit, ou plutôt la bi-

bibliothèque n'a point des panneaux d'un poids tel qu'ils puissent écraser la main d'un homme. Examinez d'ailleurs les caractères de la cicatrice que garde votre frère, et vous y trouverez l'empreinte des crocs aigus de Pluton....

—Je n'ai pas vu, je ne sais pas ! reprit Léa.

—Votre frère vint à Paris, il avait assassiné, puis volé le notaire, ou plutôt, dépouillé le comte de Montgrand afin de s'assurer tout de suite une facile existence. Votre frère ne pouvait accepter l'idée de suivre la voie de l'honnête Jean Danglès. Il lui fallait tout de suite du luxe et des jouissances. Mais s'il était affirmé de vivre comme la plus folle jeunesse de Paris, il gardait assez de prudence pour comprendre que le changement rapide de sa situation devait au moins se motiver. La Bourse, les affaires lui offraient un moyen sûr de suivre ses penchants, sans danger d'éveiller les soupçons. Le hasard lui fit rencontrer un garçon riche et innocent. Pour tout le monde Danglès mit dans la communauté d'intérêts, son intelligence, et sa capacité ; mais en réalité, il versa six cent mille francs.

—Cela ne peut être, fit Léa, six cent mille francs !

—J'ai la copie de l'acte notarié, fit Rémy en tirant un papier de sa poche.

—Léa se leva, le regard flamboyant, le mépris aux lèvres.

—Ah ! fit-elle, vous possédez cette pièce, et sans nul doute elle vous a coûté cher.... Ah ! vous avez refait à votre guise la procédure de cette sombre affaire, et vous tenez lieu maintenant à la fois des magistrats et de gens de la police.... Ne voilà-t-il pas un beau rôle en vérité, et croyez-vous que je sois assez naïve pour ne point comprendre le but que vous vous proposez. En vérité vous êtes habile, et vous avez tout prévu, ce vous semble. Le scénario d'un drame ne serait pas mieux charpenté.... les six cent mille francs, la blessure à la main.... Et vous venez me dire cela, à moi, une femme.... Ah ! quel misérable rôle vous jouez, monsieur Posquères ! Prendre une femme par la terreur, obtenir de ses angoisses ce qu'elle vous refusa dans la pénitence de sa liberté, venir la menacer dans le cœur, sinon sur les lèvres, lui imposer une volonté odieuse ! que tout cela est vraiment digne de vous ! Et j'ai pu, sinon vous aimer, du moins vous honorer dans le fond de ma pensée ! Je vous

considérerais comme un de ces hommes trop rares dont nul ne peut mettre l'honneur en doute. Vous me sembliez loyal et bon. J'éprouvais presque un regret de ne point croire que vous pourriez me rendre heureuse, et il n'est pas certain que la tristesse ne m'ait point poigné le cœur, le jour où je vous refusai pour mari, afin d'attendre ma chimère.

—Vous pourriez croire ! s'écria Rémy.

—Laissez-moi poursuivre, dit Léa d'une voix sèche et insultante, j'ai bien eu la patience de vous entendre. Vous vous êtes dit un matin : cette créature si fière, cette femme qui me dédaigne, me suppliera un jour d'accepter cette main qu'elle m'a refusée.... Je la placerai entre la crainte de la flétrissure de toute sa famille, et l'abandon de ses rêves. Je lui ferai croire qu'il m'est possible d'envoyer son frère à l'échafaud, et non-seulement elle m'acceptera pour mari, mais elle me bénira comme son sauveur. Voilà ce que je ferai, moi, Rémy Posquères.... Et vous avez fouillé, cherché, imaginé, recueilli des choses sans nom, et vous voilà ce matin devant moi, tremblant comme un coupable et pâle comme un mort, ne sachant plus comment boire la coupe de honte que vous approchiez de mes lèvres.

—Oh ! folle ! folle ! répéta Rémy en secouant la tête.

Après sa sortie violente, Léa s'attendait à une réplique plus terrible encore, mais Rémy secouait la tête et se contentait de la plaindre, et cette compassion lui semblait plus effrayante que ne l'eût été sa colère.

Du reste, elle venait de jeter dans des phrases incohérentes toute son ironie, toute sa rage et toute sa terreur. Elle parlait, elle criait, elle riait, comme les gens pleins d'une terreur dont ils ne sont pas maîtres. Le silence de Rémy l'exaspérait. Elle avait besoin d'entendre sa voix, elle avait besoin qu'il lui rendît ses injures. Rien ne l'épouvantait plus que le calme qu'il conservait.

—Mais défendez-vous donc ! lui dit Léa en s'approchant presque menaçante.

—Pauvre fille, dit Posquères, vous vous méprenez d'une façon étrange.... Je ne viens ici ni pour supplier ni pour menacer, je ne demande rien pour moi, de même que je n'ai rien à craindre.... Et voulez-vous savoir pourquoi, Léa ! c'est parce que je ne vous aime

plus....

Léa se mit à rire.

—Déjà ! et vous auriez voulu me faire croire....

—J'étais sincère, et j'ai souffert de votre refus, mais je suis fier, et votre dédain immédiat me blessa d'une façon cruelle. Vous eûtes raison, cependant d'être franche, et si dans mon cœur le sentiment que vous avez dédaigné est mort, il me reste assez de pitié pour que, sachant bien comment je serais accueilli, j'aie mieux aimé subir votre colère et vos insultes que de vous atteindre dans l'ombre, en frappant tout de suite votre frère.... Je ne vous aime plus, cela est bien vrai, mais j'ai le regret des sentiments éteints, et je vous le prouve à cette heure.

—Vous ne m'aimez plus.... Vous me haïssez donc !

—Pas davantage. La haine est le vice des cœurs qui ne sont pas assez forts pour le pardon. Je remplis un devoir, je suis un mandataire, voilà tout.

—Un devoir ! En recueillant contre Tiburce tout ce qui pourrait, je ne dirai point prouver qu'il est coupable, mais permettre d'élever un soupçon contre lui, vous croyez donc remplir une mission !

—Oui, Léa.

—Et pouvez-vous me faire juge de son importance.

—Savez-vous à qui je dois mon instruction, mon talent, ma fortune.

—Aux Montgrand, répondit Léa, vous tirez vanité de la médiocrité de votre famille, de votre fortune....

—Tant d'autres font autrement, Léa, qu'il ne faut peut-être pas trop accuser les humbles. Eh bien ! Je me suis dit que pour moi c'était un devoir de rendre à cette famille le bien qu'elle m'a fait, les services qu'elle m'a rendus. Je ne veux pas que Tamerède de Montgrand soit pauvre, je ne veux pas....

—Que Paule de Montgrand manque de dot, puisqu'après l'avoir fait riche, vous songerez à l'épouser.

—Léa ! fit Posquères, vous laissez ma miséricorde et ma patience. Paule ! moi, songer à faire ma femme de Paule de Montgrand, cette sainte que Dieu garde pour lui. Mais

vous ne comprenez donc ni la reconnaissance, ni l'admiration, ni la pureté ! Votre cœur de jeune fille est donc déjà garni sans retour !

Et vous avez entendu débattre tant d'intérêts sordides que vous ne comprenez plus le désintéressement. Il faut bien que vous y croyez, cependant, malheureuse fille, car je n'aspire point à l'honneur d'obtenir pour femme Mlle de Montgrand, et je n'ai jamais songé à tirer vengeance de votre mépris. Ecoutez-moi pour la dernière fois, Léa, je vous en supplie ; je suis ici pour vous seule, et si vous me laissez partir, c'en est fait de vous tous, je le jure.... Je ne puis rendre la vie à l'homme assassiné par votre frère.... Quand un jury condamnerait Tiburce à l'échafaud, Mme Refus n'en serait pas moins veuve, et je vous l'ai dit, ce que je veux, c'est non pas une vengeance, mais une réparation.... Ce que je viens de vous dire vous le répéterez à votre frère....

—Moi ! moi ! s'écria Léa, mais vous voulez donc qu'il me tue....

—Il ne vous tuera point, il ne vous menacera même pas. Vous lui expliquerez posément ce que je viens de vous révéler, et vous ajouterez : Restitue au comte de Montgrand les six cent mille francs, plus l'intérêt de la dite somme pendant trois années, et M. Posquères se taira.

—Et s'il refuse.

—J'agirai.

—Vous le dénoncerez.

—Je le dénoncerai.

—C'est impossible, s'écria Léa, et mon père....

—Votre père est un honnête homme, on le plaindra.

—Vous oubliez le déshonneur.

—Rappelez-vous Ségaud.

Léa sentit fléchir son orgueil. Elle se rapprocha de Posquères, les mains jointes, enfiévrée, puis se laissant glisser sur ses genoux :

—Grâce, dit-elle, grâce ! ayez pitié de moi.. Je suis une fille sans cœur, et je vous l'ai prouvé. Je ne vis que pour et par l'orgueil, je mourrai, je me tuerai, si vous faites rejaillir de la boue sur moi.... Ayez pitié, M. Posquères ! Je ne suis pas criminelle, je ne savais pas.... Vous ne pouvez mentir.... Cela est horrible de croire Tiburce coupable d'un crime, mais j'ai

tellement peur que mon propre effroi ressemble à une révélation.... Ne le dénoncez pas, ne parlez pas ! Je ne toucherai plus à son argent dont la source est maudite ; je gagnerai ce qu'il faut pour mes dépenses, si vous l'exigez je retournerai près de mon père.... Ce n'est pas possible que vous me dédaigniez aujourd'hui, après avoir eu l'idée de faire de moi votre femme.... Si vous oubliez mes refus et mes folies, mes dédains et tout ce qui vous froissa jadis....

— Léa, dit Posquères, je vous plains du fond de mon âme et je ne me souviens plus que d'une chose : J'ai juré de faire restituer au comte de Montgrand la fortune qui lui a été volée, et je parviendrai à mon but.

— Sans pitié ! vous êtes sans pitié ! répéta Léa en se tordant les mains. Puis elle tomba défaillante sur le divan, tandis que Léopoldine, attirée par ce cri déchirant, se précipitait pour lui prodiguer des secours.

— Je ne puis pas, non, je ne puis pas l'abandonner en ce moment, dit Léopoldine, dont les grands yeux se fixèrent sur Rémy, comme pour lui demander pardon de ne point tenir la promesse qu'elle lui avait faite.

— Chère créature, lui répondit Posquères, vous écoutez maintenant votre cœur et vous n'avez pas tout à fait tort. Dans une heure vous suivrez les conseils que je vous ai donnés, et vous aurez raison. Au revoir, Mlle des Genêts, Dieu veuille que Léa puisse pleurer.

Rémy se retira lentement, et rentra rapidement chez lui. Il lui fut impossible de se mettre au travail. Devant ses regards, il revoyait Léa, cette fière Léa prosternée à ses pieds, le suppliant de ne pas déshonorer son père et elle-même en révélant le crime de Tiburce. Mais comme il le lui avait dit, Posquères ne gardait pas de rancune au fond de son âme, et dans ce qu'il faisait en ce moment, il voyait l'accomplissement d'un devoir. Cependant, pour être impérieuse, cette obligation n'en était pas moins difficile, et il fallait que Rémy eût grandement à cœur de prouver sa reconnaissance aux Montgrand pour aller plus avant dans la voie qu'il suivait.

Tandis qu'il se demandait comment allait finir ce drame de famille, Léa Dauglès revenait lentement au sentiment de la vie. Mlle des Genêts la serrait dans ses bras avec un

geste à la fois tendre et fort. Sans lui parler, elle lui commandait le courage. Léa se souleva sur le divan, et jeta un long regard autour d'elle.

— Il est parti, n'est-ce pas ? demanda-t-elle.

— Oui, mademoiselle.

— Ah ! s'écria Léa en se tordant les mains, j'aurais pu être bien heureuse ! Quel cœur, quelle énergie, quelle grandeur dans les sentiments de cet homme, et qu'auprès de lui je me sens faible et lâche. Je répétais que dans la vie je voudrais marcher libre et commander ; le bonheur, c'est d'obéir, peut-être. Comme il m'a traitée, comme il a rejeté loin de lui le rêve d'autrefois que j'ai pris tant de peine à refouler dans son cœur... Et pourtant sa pitié se mêlait encore à l'expression de son blâme, il souffrait de me voir souffrir... En agissant comme il fait, il croit remplir un devoir, et Rémy Posquères est l'homme du devoir.

Léa resta un moment absorbée dans le sentiment de la douleur qui l'enveloppait ; elle cacha son visage dans ses mains, puis elle éclata en sanglots.

Il ne restait rien, en ce moment, de cette jeune fille fière jusqu'à l'audace, et qui se croyait tout permis à l'abri des privilèges de la beauté et du talent. C'était une créature brisée, anéantie, tombant du sommet de ses rêves d'orgueil, non pas sur la terre mais dans la fange. Elle pleurait comme un enfant, avec des soubressauts et des spasmes. Elle sentait que la vie se brisait en elle, tandis que sa douleur éclatait avec une violence imprévue.

Léopoldine restait là sans parler, ne trouvant rien à dire pour calmer une souffrance dont elle ignorait l'origine. Elle considérait Léa avec une compassion étrange. Elle s'étonnait de voir réduite à une telle misère morale celle que, sans le vouloir, peut-être, elle avait un moment enviée.

Quelle jeune fille, dans la situation précaire de Léopoldine, ne peut et ne doit souffrir, en dépit de sa résignation, quand elle compare sa vie de sujétion, de pauvreté, à cette autre vie qui s'épanouit près de la sienne ? Sans doute, Léopoldine était trop chrétienne pour ne point se résigner à suivre la voie que Dieu lui traçait, mais quand elle voyait Léa dans tout l'éclat de la parure, Léa environnée d'hommages, elle songeait, en dépit d'elle-même, qu'elle aussi

avait vingt ans et qu'elle était belle !

Enfin la crise de larmes de Mlle Danglès se calma, ses sanglots s'apaisèrent, elle étouffa ses derniers soupirs et se releva avec la lenteur d'une créature qui conserve à peine la force de se soutenir.

— Léopoldine, fit Léa d'une voix tremblante, vous devez penser que je suis atteinte de folie, n'est-ce pas ?

— Non, mademoiselle, mais je vous crois malheureuse.

— Dans les premières paroles que vous avez prononcées en accourant près de moi, j'ai cru comprendre que vous aviez promis de quitter cette maison.

— Cela est vrai.

— Pourquoi m'abandonnez-vous ?

— Je suis le conseil de M. Posquères.

— Il est donc assez votre ami pour vous en donner.

— Je le crois assez homme d'honneur pour n'en donner que de bons.

— Vous avez raison, fit Léa, mais n'a-t-il pas motivé ce conseil ?

— Non, mademoiselle.

— Suivez-le, oui suivez-le, Mlle des Genêts, je suis désormais perdue, bien perdue, maudite de Dieu, en attendant d'être maudite par les hommes.

— Non ! non ! cela n'est pas ! s'écria Léopoldine en prenant dans ses mains les mains glacées de Mlle Danglès. Nous ne pouvons ni diriger ni changer l'opinion des hommes, ils sont libres de nous fuir, de nous calomnier, mais Dieu ! Dieu ne maudit aucune des créatures qu'il fit à son image. J'ignore la cause de votre angoisse, je la crois terrible, aussi terrible peut-être que celle dont moi-même j'ai souffert ; mais loin de désespérer, à l'heure d'une épreuve ressemblant à un martyre, je me suis jetée dans les bras paternels du Dieu qui console de tout, Léa ! Vous avez eu un grand malheur, celui de n'avoir point été élevée dans un couvent. Vous y eussiez appris la prière et la foi, et l'humilité vous fut devenu plus facile. Mais à quelque heure que vienne la douleur, c'est l'heure où le Seigneur nous attend et nous appelle, c'est l'heure de la miséricorde infinie...

— On de la damnation éternelle ! répondit Léa.

Mlle des Genêts l'enveloppa de ses bras.

XIX

Frère et Sœur

— Tenez, dit-elle, jusqu'à ce jour je n'avais pu beaucoup vous aimer ; nos situations se trouvaient trop disparates, nos pensées suivait des pentes trop diverses pour que mon cœur s'attachât au vôtre. D'ailleurs, qu'aviez-vous besoin de l'amitié d'une pauvre fille comme moi ? Vous viviez dans un tourbillon de plaisirs, vous respiriez au sein d'un nuage d'encens, et les satisfactions de votre orgueil vous empêchaient de vous apercevoir du vide qui se dressait dans votre âme. Mais à présent que vous souffrez, les flatteurs d'hier sont loin... Devant aucune des femmes frivoles dont s'encombraient vos salons, vous n'oseriez pleurer peut-être, tandis que vous le pouvez devant moi... Léa ! Léa, voulez-vous une sœur dans votre détresse... ?

Une étreinte passionnée répondit aux paroles de Mlle des Genêts, puis Léa murmura :

— Ce n'est pas moi que Rémy Posquères aurait du chérir, c'est vous ?

— Vous ne m'avez pas dit si vous acceptiez...

— Votre dévouement, généreuse fille ? pour une heure, peut-être ; car en ce moment je ne me sens pas le courage de rester seule ; j'aurais peur de voir des fantômes... Mais tout à l'heure, quand... quand mon frère sera rentré, alors laissez-moi, Léopoldine, quittez cette maison qui croule, et une malheureuse qui demain, pauvre et peut-être flétrie, ne saura plus où aller cacher sa honte.

— Vous prononcez là d'horribles paroles, s'écria Léopoldine, vous devez exagérer le malheur qui vous atteint. Je vous connais trop pour vous croire capable d'une faute. A défaut de vertu, l'orgueil vous aurait sauvée.

— On porte souvent le fardeau d'autrui, répondit Léa. Restez ici jusqu'à la rentrée de mon frère, après je ne vous retiendrai plus... Puis-je savoir où vous irez ?

— Provisoirement chez la comtesse de Montgrand.

— Toujours les Montgrand ! répéta Léa avec amertume.

Elle reprit d'une voix moins dure :

— Vous y serez bien, la comtesse est bonne, sa fille est un ange... Oh ! ces Montgrand, pourquoi les avons-nous connus !

Léa ôta de son cou une croix d'or bysantine d'un remarquable travail, et la tendant à Mlle des Genêts.

— Gardez ceci en souvenir d'une heure qui m'a révélé les exquisités de votre âme... Comme vous n'auriez fait du bien, si je vous avais mieux connue ! Mais je croyais n'avoir pas besoin d'être aimée, et je ne savais pas qu'on en viendrait à me plaindre...

Léa parla longtemps, doucement, sans amertume. Elle semblait même trouver un soulagement dans cet épanchement qui devenait humble et familier.

Deux heures se passèrent de la sorte, et chaque fois que sonnait la pendule, Léa tressaillait. Quand Tiburce rentrerait, ne devrait-elle point aller à lui, et lui dire...

Alors, la sueur mouillait ses tempes, et le frisson la reprenait.

Le timbre de porte résonna avec une sorte de violence, et Léa reconnut le pas de son frère dans l'antichambre.

Elle se leva d'un mouvement automatique, passa les doigts sur son front, comme pour retrouver la faculté de penser et de voir, puis les lèvres blêmes, le masque tragique, elle quitta l'atelier.

L'appartement de son frère faisait suite au salon.

La jeune fille traversa la vaste pièce de réception garnie de rideaux de soie blanche à fleurs bleues, et dont les bronzes et les ors éclataient avec gaieté, rehaussés par le velouté des tapis, les émaux des porcelaines de Saxe et de Chine, les tons harmonieux des toiles.

Comme elle avait aimé toutes ces choses ! avec quelle joie n'avait-elle point choisi ces étoffes, ces tableaux, ces œuvres d'art ! Maintenant tout ce luxe lui faisait horreur. Sur le damas broché des sièges, sur l'épaisse moquette des tapis, elle croyait voir des taches de sang, le sang qui coula sur la route près du château des Abysses.

Elle se roidit contre cette impression, ouvrit la porte du cabinet de son frère, et s'avança sans bruit.

Tiburce lui tournait le dos en ce moment, et comptait un paquet de billets de banque.

En sentant une main se poser sur son épaule, il tressaillit.

— Tu m'as fait peur, dit-il.

— M'as-tu donc prise pour ta conscience.

— Ma conscience ! quelle plaisanterie.

— Tiburce, demanda Léa, peux-tu m'apprendre à combien s'élève ta fortune ?

— Aurais-tu donc trouvé un mari phénix ?

— Réponds d'abord, combien possèdes-tu ?

— Un million.

— Un million !

— Et, s'il s'agit pour toi d'épouser Tan-crède de Montgrand, je t'en donne la moitié !

— En effet, il s'agit des Montgrand.

— Qui t'a appris...

— Ce que je sais ? Je te le dirai tout à l'heure, ajouta Léa, sans accent et sans timbre... Un million ! heureusement le compte y sera, tu peux restituer.

— Restituer... que veux-tu dire ?

— Je sais tout, Tiburce, tout, entends-tu bien ? Sur le million que tu possèdes, tu prendras six cent quatre-vingt dix mille francs et tu iras les restituer au comte de Montgrand.

— Mais tu es folle ! complètement folle ! s'écria Tiburce, en saisissant Léa par les poignets.

— Au prix de ma vie, je voudrais en effet n'avoir plus ma raison, car mieux vaudrait la mort que cette honte... Tu porteras cette somme demain, aujourd'hui, tout à l'heure, s'il est possible, sans cela...

— Sans cela ? répéta Tiburce.

— Les assises, l'échafaud.

— Tais-toi ! malheureuse, tais-toi ! fit Tiburce d'une voix sourdement menaçante. Pourquoi parles-tu de porter de l'argent aux Montgrand, ils ne m'en ont pas prêté...

— C'est vrai, fit Léa, tu l'as pris...

— Assez ! dit Tiburce, assez ! On m'a calomnié ! Tu es une femme et tu as peur... On m'a calomnié...

— On ne t'a point calomnié, et j'ai vu des preuves ; des preuves, entends-tu, Tiburce... A quoi bon nier à cette heure ? Nous ne sommes que deux ici, toi et moi... Est-ce que j'irai te dénoncer ? Mon honneur n'est-il pas lié au tien, et pour ne pas rouler dans la même fange, ne suis-je pas forcé de me taire... Cède tout de suite ; restitue l'argent dérobé sur un cadavre ; après, si tu as peur que le moindre mot de ce secret terrible soit connu, pars pour l'Amérique et laisse-toi oublier.

Tiburce s'avança vers sa sœur avec une figure si menaçante qu'elle recula instinctivement.

—Et l'on parle de la Providence à laquelle je refusais de croire, dit Léa, qui s'était appuyée contre la muraille, oh ! combien j'y crois à présent... Cette Providence te jette pieds et poings liés aux genoux de cette famille de Montgrand, que ton crime a ruinée. A cette heure Paule pourrait d'un signe me faire jeter à St-Lazare, et Tamerède d'un mot t'enverrait à Mazas... Et je viva ! heureuse au milieu de ce luxe volé, et je croyais que le monde entier devait être à mes genoux, et nulle louange ne semblait assez délicate pour mes oreilles. Et quand un homme de cœur et de talent se présentait à moi pour mari, je le refusais avec dédain, attendant qu'un prince étranger me vint offrir sa couronne... Oui, vraiment, j'en étais là de mes folies ! Et je ne devinais rien, je ne soupçonnais rien ! Je partageais cette vie de prodigalités dont la source est infâme, moi ! Tiens, Tiburce, je ne crois pas avoir beaucoup de cœur, mais j'avais l'âme haute, et ma fierté m'eût toujours gardée d'une bassesse ; je ne te pardonnerai jamais, jamais, entends-tu ? la honte que je ressens aujourd'hui, à la pensée de ce que tu es, de ce que tu as pu faire...

Tiburce fit encore deux pas vers sa sœur.

Ce qu'elle lut dans son regard fit courir un frisson sur sa peau.

—A quoi cela te servirait-il, fit-elle ?

Elle haussa les épaules.

—Ce que je suis importe peu ! Je ne te dénoncerai pas ! Nous sommes dans la dépendance de RémY, et RémY peut tout contre toi... RémY a trouvé ton carnet bleu, je l'ai vu, entends-tu, je l'ai vu ! Oh ! quand je songe misérable folle que je suis, que je voulais du bruit, de l'éclat, de la renommée ! Quand je me souviens que je passais si fière dans les salons resplendissants, et que j'exigeais au théâtre la loge la plus belle... qui sait si Léa Danglès ne t'accompagnera pas à la cour d'assise?...

L'expression du visage de Tiburce était véritablement effrayante ; mais Léa, emportée par la violence des sentiments qui se combattaient en elle, éprouvait une sorte de joie amère à le défier. Elle se vengeait de la sorte de la souffrance éprouvée tout à l'heure, tandis que RémY lui racontait l'assassinat de Refus.

Et puis, dans ce moment, qui sait si Léa

n'eût point préféré être tuée ? Cette créature avait jusqu'alors vécu par l'orgueil, elle se savait incapable de vider la coupe de l'humiliation. Son cerveau s'emplissait d'idées lugubres, elle allait réellement au suicide ou à la folie.

Tiburce marchait toujours vers elle, le bras tendu, le geste menaçant.

Au moment où il levait la main, Léa la saisit.

Alors, elle devint sérieuse.

—Frappe-moi, dit-elle, mais frappe-moi donc ! de cette même main qui garde encore les traces d'une morsure qui te dénonce et t'accable... Frappe donc ! je ne me défendrai pas !

Cette fois Tiburce recula.

Il vit bien qu'elle savait tout ; il comprit que sa sœur ne le défendrait pas, et qu'il venait de perdre à jamais et sa tendresse et son estime.

En une minute, il jugea la situation remplie de périls. Et cependant il ne se rendait pas. Il tenait à cet argent qui lui coûtait l'honneur, le repos et la joie, plus que jamais il ne l'avait compris. Il ne songeait même plus qu'il pouvait en gagner d'autre, que la maison de banque marchait bien, que sa situation était faite. Il ne vit qu'une somme énorme à prendre dans la caisse, et le courage lui manquait pour cela.

—Tu es maladroite ! maladroite et stupide ! fit Tiburce. Il fallait me défendre...

—Je l'ai tenté.

—Exiger des preuves sans réplique.

—On m'en a fourni. Ah ! tu crois peut-être que RémY Posquères et son ami ont agi à la légère ? Le carnet bleu a livré mon nom, et le chien t'a dénoncé. Il a été fait une contre-enquête par RémY. La nuit du meurtre et les scènes terribles dont la route de Luzaney fut le théâtre, ont eu leur répétition, comme un drame de boulevard. On a mis de la prudence et de la conscience dans cette instruction rétrospective. RémY se jetterait au feu pour les Montgrand, et nous ne pesons guère pour lui dans la balance.

—Tu pouvais tout sur lui, puisque...

—Puisqu'il m'avait demandée en mariage... Mais alors et d'après ton conseil, je le repoussais... Etait-ce donc au moment où il possédait la preuve que tu avais commis un double crime qu'il pouvait songer à renouer les projets d'autrefois?... De ce côté-là, je restais encore

sans espérance.

—Eh bien ! je lutterai, fit Tiburce. Ne suis-je pas accoutumé, depuis trois ans, à un étrange et infernal combat ?... Tu sais le crime, Léa, mais tu ignores quelles en furent les suites, et nul ne révélera jamais ce que j'ai souffert depuis cette nuit maudite... Ai-je donc connu le repos à partir de l'heure où Refus tomba sous mes coups ? Pas un jour, pas une heure, je ne me suis retrouvé moi-même... Éternellement je voyais devant moi cette route blanche sous la clarté de la lune ; sur cette route, un homme qui marchait allégrement, et moi sortant du bois comme une bête fauve et lui enfonçant par deux fois mon couteau dans le cœur... Puis, c'était son râle, son râle d'agonie que j'entendais... Rien ne le faisait taire, rien ne parvenait à l'étouffer... Au milieu de l'orchestre d'un bal, tandis qu'au théâtre j'écoutais l'œuvre d'un maître, ou qu'à la Bourse s'élevait le tumulte des négociants criant les achats et les ventes, j'entendais moins qu'un cri, un soupir... puis une chute sur le sol, une chute lourde, avec un bruit de crâne sonnant sur le chemin ferré... J'ai longtemps craint de devenir fou. L'instruction de l'affaire Ségaud me jetait dans des terreurs indicibles. J'attendais sans cesse que le juge d'instruction me dit : " Vous avez tué Refus. " Et durant l'emprisonnement et le procès de Ségaud, une main invisible me poussait en avant, comme si je devais aller m'accuser moi-même. Mes obsessions changèrent de nature, mais elles ne disparurent pas. Ségaud acquitté, j'aurais dû cependant me rassurer un peu. Toutes mes précautions étaient prises, et je me trouvais libre d'échafauder ma fortune, sans courir le risque d'être poursuivi... Mais Dieu se vengeait... Mes nuits étaient remplies de songes effroyables. Souvent, quand mes regards tombaient sur ma main gauche, il me semblait que la cicatrice prenait une voix pour m'accuser. Une seule chose me consolait ; l'agrandissement de ma fortune. Je me jetais dans l'ambition avec fièvre, avec rage. Je songeais ensuite que ton mariage nous créerait des protections... Rappele-toi avec quel entraînement j'acceptai l'idée d'une union avec le vicomte Tancrède. Oh ! sans regret, je t'eusse compté pour dot une somme égale à celle que je m'étais appropriée... Cette restitution déguisée aurait calmé mes remords... Mais il n'était pas possible

que Tancrède devint le mari de celle dont le frère l'avait ruiné. La Providence ne permet pas certaines choses, et il faut bien aujourd'hui que je croie à quelque chose qui ressemble à la Providence... Ainsi, Rémy m'accuse, Rémy connaît cette lugubre histoire, et si Rémy...

—Tais-toi ! tu rêves un autre crime.

—Je rêve de me débarrasser de cet homme qui s'arroge sur moi des droits terribles, et qui me menace du bourreau !

—Il se taira si tu restitues.

—Rien ne me le garantit.

—Il m'a donné sa parole.

—Suis-je obligé d'y croire ?

—Je ne sais pas qu'il ait jamais menti.

—Tu le défends contre moi ? demanda Danglès.

Léa fit un signe affirmatif.

—Tu sais cependant qu'il peut me perdre.

—Il t'offre un moyen de salut.

—Et si je le repousse ?

—Alors, fit Léa, tu seras perdu.

—Tu dis ces mots presque froidement.

—J'ai versé toutes mes larmes.

—Oh ! fit Tiburce, le malheur qui me frappe m'aura appris que personne ne m'aime !

—Si, je t'aime ! fit Léa d'une voix vibrante ; je t'aime, parce que nous ressemblons, du moins je le croyais alors ; mais maintenant que je sais ce que tu es, il n'y a plus rien de commun entre nous. Je cacherais ton crime, je ne saurais plus aimer un assassin... Entre nous deux, tu trouveras éternellement le cadavre d'Antoine Refus.

Un cri terrible fut alors poussé par un troisième personnage ; Léa et son frère tournèrent la tête en même temps.

Le vieil intendant qui, refusant de se faire annoncer, était entré sans être entendu par ses enfants, venait de tomber de toute sa hauteur sur le sol.

Léa s'avança la première et s'efforça de soulever le vieillard dans ses bras. Mais elle ne put y réussir, et Tiburce l'aidera à transporter son père sur le lit de la chambre voisine.

La face du vieillard était injectée de sang, et sans nul doute, les mots terribles qu'il venait d'entendre avaient provoqué une attaque d'apoplexie.

Tiburce demeurait immobile devant cette couche funèbre. Léa détacha la cravate de son

père, et s'efforça de le rappeler à la vie.

—Un médecin, dit-elle, fais venir un médecin !

Tiburce soula et un valet de chambre parut.

—Un médecin ! le premier que vous rencontrerez, fit Tiburce.

Dix minutes après, par un de ces hasards qui sont des rencontres de la Providence, Xavier franchissait le seuil de l'appartement de Tiburce Danglès.

Il se trouvait dans une grande pharmacie, quand le valet de chambre de Tiburce, n'ayant point trouvé le médecin ordinaire de la maison, entra dans cette pharmacie afin de demander l'adresse d'un docteur.

Xavier apprenant qu'il s'agissait du vieil intendant dont la probité lui était connue, s'empressa de suivre le domestique, sans s'inquiéter de la façon dont il serait reçu par Tiburce. Du moment qu'il s'agissait de remplir un devoir professionnel, il se sentait prêt à tout braver.

Tiburce devint d'une pâleur mortelle en le reconnaissant.

—Je ne vous ai point appelé, monsieur, lui dit-il, que voulez-vous ?

—Soulager un souffrant. sauver peut-être un homme qui se meurt.

—Je n'ai que faire d'un charlatan près de lui !

—Monsieur, répondit froidement Xavier Argemal, dès que votre médecin habituel ou tel de mes confrères qu'il vous plaira de mander se présentera, je me retirerai. Mais, il se trouve ici un homme en péril, et mon devoir est de le soigner sans m'inquiéter de son nom, ni de son entourage.

Xavier prit sa trousse dans sa poche, releva rapidement la manche de la chemise de Jean Danglès, puis s'adressant à Léa :

—Mademoiselle, dit-il, une cuvette, des ligatures...

Léa venait de recouvrer son sang froid. Elle courut à la chambre voisine, y prit une cuvette de cristal de Bohême, revint près de Xavier, s'agenouilla et la tendit au-dessous du bras du vieillard.

Xavier piqua la veine, et lentement, goutte à goutte, un sang épais et noir se mit à couler.

Alors seulement le médecin respira.

Léa déchira son mouchoir ; et le bras du malade étant bandé, le souffle rentra dans la poitrine de l'intendant, ses paupières battirent, puis il rouvrit les yeux.

—Pourquoi ne suis-je pas mort ? demandait-il.

Léa seule entendit cette parole désespérée.

—Mademoiselle, reprit Xavier, en évitant de s'adresser à Tiburce, ma présence n'est plus nécessaire ici... Épargnez à votre père les émotions graves, douloureuses... Sa vie tient encore à un fil... ménagez-la... Je ne doute point que bientôt votre médecin ne vienne ; dans tous les cas, je me tiens à votre disposition.

—Merci, monsieur, merci ! répondit Léa en le reconduisant.

—N'avez-vous rien à faire dire à Rémy Posquères ?

—Rien encore... vous lui apprendrez ce qui vient de se passer.

—Du courage, mademoiselle.

—Docteur, reprit Léa en posant la main sur les bras de Xavier, revenez ce soir, revenez, entendez-vous ? Je vais faire transporter mon père dans mon appartement, et vous le soignerez chez moi... J'ai peur, ne voyez-vous point que je tremble... Vous êtes un honnête homme, l'ami de Rémy Posquères, venez, venez...

—Je suis à vos ordres, mademoiselle.

Léa rentra dans la chambre de Tiburce.

Le vieillard se trouvait en ce moment assis sur son lit. Entouré de linges sanglants, il semblait que lui-même venait d'être frappé d'une blessure mortelle. Tiburce debout au pied du lit, tenait ses regards rivés sur son père. Il lui semblait ne pouvoir détacher ses yeux de cet homme exsangue et de ces draps maculés de taches rouges qui lui rappelaient les flâques de sang qui, trois ans auparavant, couvraient une petite place de la route de Lanzaucy à La Ferté.

Le vieillard étendit le bras garni de bandelettes, et fit signe à Tiburce d'approcher.

—Vous m'avez tué, lui dit-il, aussi sûrement que le pauvre Antoine Refus est tombé sous votre couteau... J'étais là, j'ai tout entendu... Les morts ne ressuscitent pas, et vous ne pouvez rendre la vie au notaire de Nanteuil... Vous ferez ses enfants riches, et vous assurerez une pension à sa veuve... Ségand

vous imposera ses volontés... le vouloir de Ségaud sera une loi pour moi, pour vous, pour elle... Quant au comte, vous restituerez jusqu'au dernier franc, jusqu'au dernier centime. Je le veux ! entendez-vous, je le veux.... A partir de cette heure, je ne vous connais plus... Je vous renie, Dieu vous maudira et vous marquera au front, comme il marque les meurtriers... Obéirez-vous ?

—J'obéirai, mon père, répondit Tiburce.

—Remettez-moi l'argent volé, je le mettrai moi-même au comte.

—Cela est impossible aujourd'hui... Il me faut le temps de négocier des valeurs.

—Je vous donne cinq jours... et j'irai, dans trois, prévenir le comte.

—Vous lui avouerez...

—Je me courberai devant lui, les genoux en terre, et je lui dirai : Monsieur le comte, Dieu m'a châtié, il m'a donné pour fils un misérable... reprenez cet or, et si votre cœur de chrétien vous le conseille, épargnez-moi la honte, épargnez-lui l'échafaud.

—Ne faites pas cela, mon père ! s'écria Tiburce, ne le faites pas !

—Je le ferai. Et maintenant sortez... songez que dans cinq jours, vous devez me remettre un million...

—J'obéirai, répéta de nouveau Tiburce.

(A continuer.)



Tribune Sacrée.

VÉRITÉ ET BEAUTÉ

DE LA

Foi Catholique

PAR

Mgr. de Ségur.

AVANT-PROPOS.

Aujourd'hui la foi est ébranlée dans une multitude d'âmes ; et c'est tout simple : l'enseignement, l'éducation, les habitudes privées et publiques, les journaux, la politique, les idées courantes, tout contribue à battre en brèche nos plus saintes croyances. Même parmi les chrétiens pratiquants, la foi manque souvent de solidité ; il lui faut des étais, afin d'empêcher des ruines sérieuses.

Ce petit opuscule, que tout le monde pourra comprendre, si je ne me trompe, n'a pas d'autre objet. C'est un *éai*. Puisse-t-il soutenir quelque muraille chancelante ! Puisse-t-il aider à la grande œuvre des pasteurs des âmes en ces temps-ci, à savoir, la conservation de la foi et de la vie chrétiennes parmi les enfants de l'Eglise.

I.

Qu'il faut grandement estimer le don sacré de la foi.

La foi est la substance et la base du salut. Toute la vie chrétienne repose sur la foi ; et comme la vie éternelle n'est autre chose que le développement parfait dans le ciel et la divine récompense de la vie chrétienne menée sur la terre, il faut reconnaître que la foi est à la vie éternelle ce que le gland est au chêne, ce que la source est au fleuve. Estimer sa foi, c'est estimer son salut ; fortifier sa foi, c'est fortifier son salut, c'est consolider son bonheur éternel.

Qui ne prend soin de sa santé ? Qui ne veille sérieusement à ses affaires ? Quiconque en agirait autrement serait considéré à juste titre comme un fou. Et cependant qu'est-ce que le pauvre petit bonheur que procurent en ce monde et la santé, et la fortune, en comparaison du grand bonheur éternel qui nous attend au Paradis ? Or, c'est la foi c'est la pureté et la vivacité de la foi qui nous assurent la possession de ce bonheur.

Savez-vous pourquoi il y a si peu de chrétiens fervents, d'hommes de prière, de pénitence, de sacrifices ? Savez-vous pourquoi les serviteurs de Dieu trouvent si peu d'écho lorsqu'ils parlent d'œuvres purement spirituelles, exclusivement religieuses ? C'est que chez les chrétiens, même chez les chrétiens pratiquants et pieux, la foi n'est pas assez vivante. Elle est pure : oui, sans doute ; mais elle ressemble souvent à ces maigres petits ruisseaux d'eau très limpide, dont le filet est si mince, qu'au lieu de féconder toute la prairie, il suffit à peine à faire pousser quelques touffes d'herbe, quelques pauvres petites fleurs sur son passage. Vienne une bonne fonte de neige ou bien une bonne pluie qui grossisse la source et voici que la prairie tout entière, jusque-là desséchée et infertile, se couvre d'une herbe épaisse et verdoyante.

Telle est la grâce de la foi. Jugeant l'arbre par ses fruits, selon la règle évangélique jugeons de la qualité et de la mesure de notre foi par la fécondité de notre vie chrétienne, au dedans et au dehors. Hélas ! quelle humiliante lumière !

Et cependant, je le répète : la foi, c'est tout le chrétien. C'est la vigueur de la foi qui fait toute notre force spirituelle ; c'est elle qui enfante les saintes pensées et les dévouements religieux ; c'est elle qui porte et féconde la prière, le zèle de la gloire de DIEU et du salut des âmes, l'amour de l'Eglise, l'énergie dans les combats de la vie et toute l'efflorescence des vertus catholiques. C'est la foi qui porte la sainteté ; cette mesure ne trompe point : à la taille d'un Saint, vous pouvez mesurer les proportions de sa foi.

Le don de la foi est la première des grâces que l'homme reçoit au Baptême, au moment où il devient, en JÉSUS-CHRIST, enfant de DIEU et de l'Eglise ; et sur ce fondement, l'Eglise travaillera sans interruption à élever, jour par

jour, heure par heure, le vivant et immortel édifice de la sanctification du fidèle. Le premier objet de l'enseignement catholique, de la prière, des sacrements, de la communion et en général de la vie de la piété, c'est, dans la pensée de l'Eglise, de consolider la foi de ses enfants, de la faire grandir, de lui faire produire toutes les belles fleurs, tous les excellents fruits qu'en attend JÉSUS-CHRIST. La première fonction du sacerdoce, de l'Épiscopat et de la Papauté elle-même, qu'est-ce, sinon de donner la lumière de la foi à ceux qui ne l'ont point encore reçue, et de la conserver pure, vivante, pleine d'énergie et de ferveur, en tous ceux qui ont le bonheur de la posséder déjà ?

La lumière qui brillera pour nous pendant toute l'éternité et que la théologie appelle "la vision intuitive," ne sera, au fond, que la lumière de la foi, développée, parachevée, pleinement épanouie, dépouillée de tous ses voiles. Les réalités divines que, par la miséricorde du bon DIEU, nous verrons un jour à découvert dans le ciel, ce sont les mêmes que, par la foi, nous connaissons ici-bas sans les comprendre, que nous possédons sans les voir.

Voyez donc combien est profonde la parole de l'Esprit-Saint, qui nous déclare, en saint Paul, que "la foi est la substance des réalités qui sont ici-bas notre espérance, et l'essence des réalités célestes que nous ne voyons pas encore." Oui, la foi, la foi chrétienne et catholique, c'est la vérité divine, la vérité infaillible et éternelle, qui illumine, comme un soleil sans tache, le ciel de notre âme ; c'est la lumière de l'éternité qui brille pour nous dans le temps ; la lumière des Anges qui se reflète sur la terre pour éclairer le pèlerinage des hommes.

La foi est le trésor des trésors, la grâce des grâces. Elle doit nous être plus chère que la vie.

II.

Qu'il faut combattre pour garder sa foi, surtout dans des temps comme ceux-ci.

"J'ai combattu le bon combat, j'ai conservé la foi," écrivait saint Paul peu de temps avant de mourir. Au moment de notre mort,

il faudra que chacun de nous puisse en dire autant.

La foi est comme la vie ; elle ne se conserve pas toute seule. Nous l'avons reçue, il faut l'entretenir ; il faut la conserver et la défendre. Nous prenons toutes sortes de précautions pour entretenir, conserver et défendre la vie de notre corps : il faut en faire autant et plus encore pour cette vie supérieure dont la foi est la base, et qu'on appelle la vie surnaturelle, la vie de la foi.

C'est une vie véritable : aussi véritable et bien plus excellente que la vie du corps. Elle vient de l'union sanctifiante de notre âme avec Jésus-Christ, comme l'autre vient de l'union vivifiante de notre corps avec notre âme. Jésus-Christ est la vie céleste et divine des âmes ; la foi, c'est sa lumière, que l'Esprit-Saint répand en nous par la grâce ; et il faut à tout prix, entendons bien ceci, à tout prix, aux dépens même de notre santé, de notre repos, et, au besoin, de notre vie, rester fidèles à Jésus-Christ, demeurer en sa grâce, conserver le divin trésor de la foi.

Il le faut, malgré les difficultés du dedans, malgré les difficultés du dehors. Ces difficultés sont nombreuses : il ne faut pas nous le dissimuler. Le ciel est une conquête ; la vie chrétienne, un combat ; Jésus-Christ est un chef d'armée, et l'Eglise est une société militante ; le monde est une grande arène où Satan et les mondains combattent avec acharnement Jésus et les soldats de Jésus.

Donc, pour conserver le don de la foi, il nous faut combattre ; nous marchons entourés d'ennemis : les mauvais exemples, la contagion de l'indifférence, des erreurs courantes, du naturalisme, et de l'esprit de révolte qui souffle aujourd'hui si puissamment de tous côtés. Nous avons à craindre et à éviter les pièges des mauvaises doctrines, de la fausse politique, du faux enseignement, des lectures malsaines. Et, de plus, nous avons à lutter contre des ennemis intérieurs non moins dangereux, qui tous, si nous les laissons faire, seraient capables d'altérer d'abord, puis d'obscurcir, puis de diminuer, puis enfin d'éteindre en nos âmes baptisées la divine lumière de la foi.

Quel combat ! Il s'étend sur toute la ligne de notre existence. Pas un point n'est toujours

et complètement en sûreté ; pas un âge, pas une position. Il faut combattre ; c'est la loi. Celui-là est perdu, qui dépose les armes ; et, tant que dure la vie, l'ennemi est là, cherchant, sous mille formes, à nous attirer dans ses pièges et à nous faire perdre la vie de la foi d'abord, puis la foi elle-même.

Nous qui avons le bonheur de comprendre le don céleste de la foi, et qui prenons à cœur les intérêts de la foi chez les autres, nous devons tout spécialement combattre bravement, pour nous-mêmes et en nous-mêmes, ce bon combat de la foi. "Charité bien ordonnée commence par soi-même," dit le proverbe ; rien de plus vrai. Nous voulons conserver la foi chez nos frères : commençons par la conserver en nous et autour de nous. Nous voulons la ranimer chez les autres : commençons par la préserver de toute atteinte en nous-mêmes, et par prendre tous les moyens capables de faire de nous de véritables fidèles. Personne ne donne ce qu'il n'a point : si nous ne commençons par nous-mêmes, nous ne pourrions combattre efficacement, au profit des autres, le bon combat de la foi.

Dans les temps de révolutions que nous traversons, cette énergie est plus indispensable que jamais. Dans notre pauvre France, ravagée depuis plus de trois siècles par tant d'erreurs et de négations, nous sommes comme les habitants de ces pays marécageux dont l'atmosphère malsaine empoisonne le sang et engendre facilement la fièvre. La fièvre maligne, la fièvre pernicieuse et très-pernicieuse que nous avons tous à redouter, c'est ce rationalisme qui s'insinue partout, comme un air méphitique, et qui mine insensiblement en chacun de nous la vie de la foi, le règne de Jésus-Christ dans nos âmes. Le danger est universel ; le pape Pie IX nous en a avertis solennellement par sa célèbre Encyclique du 8 décembre 1864 ; prenons-y garde, et puis qu'il faut vivre dans cette atmosphère, prenons nos précautions et, coûte que coûte, conservons notre foi.

(A continuer.)

Corbeille Poétique.

HOMMAGE

A

Sa Sainteté Léon XIII, Pape.

*Regate dominicum messis et millot
operarios in messum suam.*

Sonnet.

Son oeil profond et pur a sondé l'horizon :
Il a vu les épis couvrir au loin la plaine ;
Et versant devant Dieu son âme, toute pleine
De tendresse inspirée et de ferme raison,

Il a prié : " Seigneur, propice est la saison,
Disait-il, envoyez pour la moisson prochaine
Des ouvriers nombreux. " Et lui-même à la prière
Il a pris part, afin d'aider son oraison.

Prodiguant l'or, les soins, et daignant, lui, le Pape,
A tous frayer la route et préparer l'étape.
Voilà pourquoi le monde, attentif à ce jour,

A tressailli, partout où bat un cœur d'apôtre,
Où l'Eglise a des fils soumis, d'un pôle à l'autre,
Acclamant Léon XIII en un long cri d'amour.

L'abbé J. PÉNEL.

Les Noces d'Or du Mariage

C'est un jour charmant entre tous
Que le saint jour du mariage :
Il laisse un souvenir si doux
Que rien n'en efface l'image.

L'époux se dresse radieux
Dans sa tournure nuptiale,
Et l'épouse laisse les yeux
Sous sa couronne virginale.

Ils ont devant eux l'avenir
Et l'espoir du jour qui se lève
Pour eux, la vie est un beau rêve
Qu'aucun tréfil ne doit finir.

Le temps a fui d'un vol rapide :
Cinquante ans ont passé sur eux,
Regardez : le couple intrépidé
Est toujours debout et joyeux.

Dans l'allégresse et dans la joie
Toujours l'un sur l'autre appuyés,
Le cœur sain et l'âme serene,
Ils sont là, les vieux mariés !

Malgré la longueur du voyage,
Ils ont gardé tout leur bonheur.
Le temps a changé leur visage :
Il n'a rien changé dans leur cœur.

Ils se retrouvent avec joie
Dans leurs enfants, êtres chéris,
Auxquels ils ont montré la voie
Du devoir et du Paradis.

Ils ont l'éternelle jeunesse
De l'espérance et de l'amour ;
Leur forte et chrétienne vieillesse
Ressemble à la fin d'un beau jour.

Bien leur a fait un diadème
D'honneur et de paternité,
En attendant le don suprême
De l'heureuse immortalité !

Marquis de SÈVÈRE.

L'Hiver.

De la neige partout. L'hiver, vieillard morose,
Suspend ses pleurs de givre au bord des toits penchés.
Arbres, maisons, moulins, pigeonniers et clochers
Se dessinent en gris sur un horizon rose.

Un bon feu luit au fond de la chambre mal close ;
La cheminée est auprès qui tourne ses fuseaux,
Et sur le seuil, voici le chat qui se propose
De faire un grand repas de ces petits oiseaux.

Pauvres, qui réchauffez vos doigts de votre haleine,
Espérez : c'est pour vous qu'on file cette laine ;
Vous serez mieux vêtus. Et, si le pain est cher,

Si vous souffrez la faim, voyez : parmi la paille
On a tué le porc. Quand ce sera rigoille,
Vous viendrez au festin qu'on fera de sa chair.

CORRECTIONS.

Dans la poésie : *La Nature et l'Impie*,
publiée dans notre dernier cahier de la *Lyre
d'Or*, page 548, les deux premiers vers de la
5e strophe doivent se lire comme suit :

O mon âme ! abandonne, un instant, les liens
Qui t'attachent si fort à cette matière,

Et dans la 9e strophe, il faut transposer les
deux derniers vers, lesquels doivent se lire
ainsi :

.....
Sera ton désespoir. Ce sera l'anathème :
Pour toi, " *Nona est Iuxa*. " Prends garde, malheureux.

Critique.(Pour la *Lyre d'Or.*)**SOUVENIR.****La Musique Religieuse.****Révélation inattendue.**

FRIOL devenait mon compagnon de pension le 17 mars 1873, à Montréal, et il le fut jusqu'au moment de son départ du pays, six mois plus tard.

C'était un homme de quarante-cinq ans mais on lui en aurait donné soixante tellement sa chevelure et sa moustache étaient blanches.

Taille élevée, droit comme une flèche, grand œil noir mélancolique, tenue correcte, manières distinguées; tel était au physique le nouveau venu au milieu de nous.

En le comptant, nous étions douze pensionnaires qui nous asseyions régulièrement à table ensemble deux fois le jour, à midi et à six heures du soir.

Bien qu'il fût plus jeune de quinze ans qu'on le croyait, notre étranger était encore de beaucoup notre aîné, et nous avions pour lui un respect mêlé d'une certaine contrainte dont il s'aperçut bientôt. Aussi s'appliquait-il à nous mettre à l'aise en sa présence.

Le commerce, l'industrie, la médecine, les lois, la politique, l'architecture, la construction des logis et des usines, le théâtre: quel que sujet qu'il traitât, il savait nous intéresser car il parlait de tout en connaisseur sans ostentation, sans prétention.

Parlant le français comme un parisien, il avait la volubilité d'un Marseillais.

Il racontait une anecdote avec un charme qui captivait. Il savait émuouvoir jusqu'aux larmes. Il savait faire rire à s'en rompre les côtes.

Pour lui, il était toujours le même, impas-

sible, l'œil sec en parlant des plus grands malheurs, joignant à peine un sourire à nos éclats de rire.

Il ne conversait avec nous qu'à table. Le repas fini il s'enfermait dans sa chambre.

Deux fois le jour, il sortait faire une promenade, seul; le matin à bonne heure et le soir assez tard.

Friol vécut ainsi deux longs mois dans l'isolement au milieu de nous.

Personne ne savait d'où il venait. Nul ne pouvait dire ce qu'il était.

Si l'on s'aventurait à le questionner sur son passé ou sur toute matière qui le concernait personnellement, il éludait la question, faisait adroitement tomber la conversation sur quelque sujet intéressant et réussissait infailliblement à déjouer son interlocuteur trop curieux.

Quelques-uns de nous le prenaient pour un escroc. D'autres pour un noble ruiné.

Les commentaires allaient leur train, et s'il fallait dire toutes les suppositions que nous fîmes sur son compte, on n'en finirait pas en un jour.

Un soir, en sortant de table, nous croyions tenir le mot de l'énigme. Nous avions trouvé que nous avions au milieu de nous un ancien chanteur d'opéra dont la voix s'était éteinte. Et voici comment nous raisonnions.

Le seul sujet qui semblait l'enthousiasmer, c'était la musique. Il fallait l'entendre nous parler des chefs-d'œuvres des Palestrina, des Bach, des Haendel, des Mozart, des Haydn, des Rossini, des Meyerbeer, des Gounod, des Wagner et tant d'autres. Pour lui, c'étaient des héros à qui nuls n'étaient comparables.

Les Raphaël, les Michel-Ange, qu'il vantait avec conviction, étaient certes à ses yeux de grands génies. Mais les grands maîtres de la musique, c'étaient plus que des génies, il en faisait des divinités. Il souffrait à peine une parole de critique sur le compte d'un musicien de renom.

Ce soir-là, le sujet était tombé sur les compositeurs allemands et nous avions épluché ce pauvre Wagner, à qui mieux mieux. Frioul

s'était ému, une larme avait perlé dans son grand œil noir, il avait laissé là son soupé inachevé, s'était contenté de nous faire comprendre délicatement que nous n'étions pas assez musiciens pour apprécier un aussi grand maître, et il était monté s'enfermer dans sa chambre. Puis ce qui était plus grave, il avait supprimé sa promenade habituelle.

Frioul était donc musicien, mais musicien malheureux.

Nous avions remarqué qu'il chantait souvent à demi voix. Il s'arrêtait quelques fois à écouter nos chants. A plusieurs reprises, il m'avait donné des conseils très appropriés sur la manière de chanter certaines romances que mes compagnons me demandaient souvent. Donc, nous avions conclu qu'il devait être un musicien chanteur malheureux, parce qu'il avait sans doute perdu sa voix.

Mais tout cela n'était que conjectures. Il fut résolu que nous saurions la vérité à son sujet, et tous les moyens devaient être employés par chacun de nous pour lui arracher son secret comme à son insçu.

Nos questions devinrent plus fréquentes ; toujours sans succès.

Nous nous efforçâmes de nous lier d'intimité avec lui.

Les invitations à nos chambres, au salon, à nos promenades, au théâtre, se répétait journellement.

Frioul acceptait rarement, et encore était-il constamment sur ses gardes.

Il n'est pas de pièges que notre indelicat étourderie ne lui tendit, pour satisfaire notre curiosité, durant tout le mois qui suivit.

Tout fut inutile, nous n'avions réussi qu'à lui rendre la vie presque insupportable au milieu de nous.

Il nous fallut abandonner notre entreprise. Les questions cessèrent complètement.

Notre compagnon mystérieux se sentit bientôt plus à l'aise et il se mit alors lui-même à rechercher notre compagnie.

Je le vois encore chaque soir, après souper, passant une heure ou deux à mes côtés près du piano, me faisant repasser mon répertoire de Mendelssohn, de Gounod, voire même de Rupès, de Fesca ou de Paul Henrion, corri-

geant ici une phrase mal dite, là une note mal accentuée ou un accord risqué.

Nous étions devenus bons amis et il m'invitait souvent à l'accompagner à sa promenade du soir.

Il dirigeait d'ordinaire ses pas du côté de la rue Sherbrooke ; et là, lorsque tout reposait, il parlait chant et musique avec un accent de tristesse poignante qu'il faisait peine de ne pouvoir soulager.

Depuis quatre mois et demi, il était mon compagnon de pension ; depuis au-delà d'un mois, il était devenu mon ami et professeur.

Nous étions à la mi-août. C'était un samedi soir. Après ma leçon habituelle, Frioul, qui tenait un journal à la main, m'apprit que l'on devait le lendemain exécuter une messe de Palestrina à la cathédrale et me proposa d'aller l'entendre.

Il m'avait dit tant de bien du grand maître du seizième siècle que j'acquiesçai volontiers à sa proposition, et le lendemain matin, à dix heures moins cinq, nous étions installés tous deux dans un des bancs de la modeste cathédrale de Montréal.

J'entendis la messe.

J'écoutai cette musique à laquelle je ne compris rien.

Une chose me frappa cependant. Tout en écoutant cette série de phrases marchant indépendamment les unes des autres et formant un tout harmonieux, j'avais pu me rendre compte tout le temps que j'étais dans un lieu saint et que j'assistais au saint sacrifice. Je ne l'avais pas oublié un instant, comme il m'était arrivé si souvent en entendant du Mozart, du Haydn, du Lambillotte.

Au sortir de la messe, Frioul me parut heureux, lorsque je lui fis part de mon impression.

Puis sans aucune transition. " Nous serait-il possible, me demanda-t-il, de visiter la cathédrale en construction ? "

Nous étions sur le terrain de l'évêché, au pied des murs.

L'on cherche une issue à droite et à gauche, et enfin un chassis, dont les planches étaient mal clouées, nous donne accès au dedans.

Nous nous rendons dans la grande nef, près du mur de la façade.

Frioul s'était avancé jusque-là, regardant de tous côtés ; il n'avait pas proféré une parole. Je suivais en silence. J'avais remarqué que ses yeux roulaient dans l'eau.

Il était sous le poids d'une grande émotion, dont je ne pouvais concevoir la cause.

Tout-à-coup, me saisissant la main à me rompre les os : " Mon ami, dit-il, vous voyez ce grand édifice..... ce sera bientôt une grande basilique..... puissent ces murs n'entendre jamais résonner que des accents propres au culte..... Ah, si vous saviez quels malheurs peut causer la musique théâtrale, surtout lorsqu'on l'introduit dans le sanctuaire !

—Tenez, en voulez-vous un exemple, écoutez mon histoire.

" Je suis né à Palerme, en Sicile. Je m'appelle de mon vrai nom monsieur le comte C.. Mon père, grand politique, versé dans l'art de la diplomatie, jouissait en Europe d'une grande considération. Il fut ambassadeur à Rome, à Paris, à St-Petersbourg. " (Je tais les dates de ces diverses ambassades, bien qu'elles me furent alors données, pour ne pas divulguer le nom de mon ami. Mais soyez sûr qu'il disait vrai ; j'ai pu moi-même en constater l'exactitude.)

" En 1854, continuait-il, — j'avais alors vingt-six ans—je m'enfuis du toit paternel et devint chanteur d'opéra. Je joignis une troupe de cabotins, puis passai dans la suite dans plusieurs compagnies de gens de théâtre.

" j'étais disparu du toit paternel depuis deux ans, lorsqu'un soir, à Paris, aux Italiens, mon père, de passage dans la capitale de la France, me reconnut sur la scène.

" Si vous aviez vu son regard courroucé, la rougeur qui couvrit son front. Pauvre père, comme il a dû se sentir humilié ; lui riche, lui noble, lui si estimé des rois et des princes, se savoir tout-à-coup le père d'un chanteur de métier.

" Je le vis sortir de la salle. Il avait vieilli de dix ans.

" En entrant dans la coulisse, un billet cacheté et scellé aux armes de mon père m'était remis. Je lus : " A l'hôtel No 568, faubourg St. Germain, cette nuit même, ton père t'attend."

" J'hésitai, mais je me rendis à l'invitation.

" La colère de mon père ; les reproches qu'il m'adressa et inutile de le dire, vous le devinez.

" Puis enfin il en vint à me demander d'abandonner cette vie de chanteur qui faisait son déshonneur.

" Ni menaces ; ni promesses ; ni paroles tendres : ni le souvenir de ma mère en pleurs ; rien n'y fit.

" Que l'on me considère dans la famille comme déshérité ; l'on ignorera toujours et partout que.....(ici il me donna son nom d'acteur.....) est le fils du comte C..

" Tel fut mon dernier mot ; et je m'arrachai de ses bras pour m'enfuir dans la rue.

" Le lendemain, les journaux de Paris annonçaient la résignation du comte C... comme ambassadeur de St-Petersbourg, et sa détermination de vivre désormais dans l'isolement, loin du bruit des cours et de la politique. Ils ajoutaient que le comte avait pris cette détermination à la suite de la découverte que son fils unique l'avait déshonoré au point d'être devenu comédien ou saltimbanque. Mon nom d'acteur était imprimé en gros caractères.

" Le même jour, je recevais une lettre chargée de timbres judiciaires, dans laquelle un monsieur notaire m'intimait que j'étais déshérité par mon père.

" Pour couper court, mon ami, poursuivait Frioul qui pleurait maintenant à grosses larmes ; " le malheur me poursuit depuis ce jour.

" Je trouvai difficilement des engagements.

" Mon père mourut quelques années plus tard ; les journaux me l'apprirent.

" Il est mort de chagrin.

" J'étais à New-York. Le remords s'empara de mon cœur. Je voulus écrire à ma mère. Je songeai à retourner près d'elle.

Ed. McMAHON.

(A Continuer.)

Histoire.

(Pour la *Lycée d'Or.*)

Tablettes Historiques

DE

CANADA.

(Suite.)

1652.—Massacre de M. du Plessis-Bochart, gouverneur des Trois-Rivières, et du Père Jésuite Jacques Buteux, co-fondateur de la mission des Trois-Rivières.

1653.—Blocus des Trois-Rivières par les Iroquois.

—M. de Maisonneuve retourne de France avec une recrue pour Ville-Marie de 100 artisans, emmenés de l'Anjou, du Maine, du Poitou et de la Bretagne.

—Fondation à Montréal du couvent de Notre-Dame de la Congrégation, par la révérende Sœur Marguerite Bourgeoys, arrivée le 16 novembre de la même année. La Sœur Bourgeoys était née à Troyes, en Champagne, en 1620.

—Prise par les Anglais de Port-Royal, chef-lieu de l'Acadie.

—Premier médecin résidant à Montréal, M. Etienne Bouchard, engagé par M. de Maisonneuve pour la colonie de Ville-Marie. A Québec vivait alors le docteur Jean Madry.

1653-54.—Agrandissement de la chapelle du fort de Montréal pour servir d'église paroissiale. Charpente de 50 pieds de longueur et de 20 pieds de hauteur.

1655. (29 Mars.)—Le frère Liégeois est tué près de Sillery par des sauvages Agniers.

1656. (30 Août.)—Le P. Garneau est aussi tué par les Agniers à l'embouchure de l'Outaouais.

—Départ de M. de Lauzon. Le commandement de la colonie est laissée à son fils, M. Charles de Lauzon Charny, qui repassa en France où il embrassa l'état ecclésiastique vers 1660 et revint ensuite au Canada en qualité de curé de Beauport, puis grand vicaire de Mgr. de Laval.

—Dédicace de l'église paroissiale de Ville-Marie à Saint-Joseph, patron de la Nouvelle-France.

1657.—Cession par la société Notre-Dame de Montréal, de l'île de Montréal au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Le contrat n'est ratifié qu'en 1663.

5 Juillet.—Erection du Canada en vicariat apostolique.

3 Septembre.—Premier mariage à Ville-Marie entre Jacques de LaPorte dit Saint-Georges et Nicolle Duchesne, par M. Gabriel Souart, prêtre, curé.

29 Juillet.—Arrivée des premiers religieux Sulpiciens. MM. Gabriel Thubières de Queylus, Gabriel Souart, Dominique Galinier, prêtres, et D'Allet, clerc.

—Etablissement de la mission de Sainte-Anne de Beauport.

1658. (11 Juillet.)—Arrivée de M. Pierre de Voyer, Vicomte d'Argenson, cinquième gouverneur général de la colonie.

Vice-rois : le duc de Dauville et le marquis de Jonquière.

—Fondement de l'église Notre-Dame de Bonsecours, par la Sœur Marguerite Bourgeoys.

1659.—Fondation du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, par M. de Queylus, pre-

mier supérieur de cette Communauté en Canada.

6 *Janvier*.—Bénédiction de la chapelle des Ursulines de Québec.

16 *Juin*.—Mgr François de Laval-Montmorency, premier évêque du Canada, arrive à Québec.

23 *Juin*.—Mgr. de Laval officie pontifiquement.

Septembre.—Arrivée des premières religieuses hospitalières de Saint-Joseph, venues de la maison-mère de la Flèche, France. Ce sont les Sœurs Judith de Brésolles, supérieure, Catherine Macé et Marie Maillot.

Octobre.—Ville-Marie comprend 160 hommes dont 50 chefs de famille; plus 100 colons immigrés avec les hospitalières de Saint-Joseph; 40 maisons et une redoute ou moulin du côté appelé Coteau Saint-Louis.

1660.—Décès, à Montréal ou Ville-Marie, de M. Louis D'ailleboust de Coulonge, deuxième gouverneur dont les restes reposent dans ce pays.

25 *Mars*.—Consécration des saintes huiles à Québec, pour la première fois.

Avril.—Exploit de Dollard des Ormeaux avec ses 16 compagnons montréalais contre 700 Iroquois, au pied du saut de la Chaudière, sur la rive gauche de l'Ottawa, près de Greece-Point, à six milles au-dessus de Carillon, et à 8 ou 10 lieues au-dessus de l'île de Montréal. Voici les noms de ces dix-sept braves, qui ont alors sauvé la colonie :

Adam Dulac ou Dollard des Ormeaux.....	22	ans
Nicolas Fillement	25	"
Jacques Brassier.....	25	"
Jean Tavernier.....	28	"
Laurent Hébert.....	27	"
Aloné Delcastres.....	31	"
Nicolas Josselin.....	25	"
Robert Juré.....	24	"
Jacques Boisseau.....	23	"
Louis Martin.....	21	"
Christin Augier.....	26	"
Etienne Robin.....	27	"
Jean Valets.....	27	"
René Doussin	30	"
Jean Le Comte.....	26	"
Simon Grenet.....	25	"
François Crusson dit Pilote.....	24	"

1661.—Mission de Château-Richer, nouvelle paroisse.

—M. Pierre du Bois, baron d'Avangour, sixième gouverneur-général. Vice-rois : Le marquis de Feuquière et le comte d'Estrades.

—M. Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières.

—Massacre de M. J. Lemaitre et de M. Guillaume Vignal, prêtres sulpiciens, par les Iroquois. Tous deux furent les premiers directeurs de la communauté des Sœurs hospitalières de Montréal.

1662. (*Août*).—Première Canadienne admise au noviciat des Sœurs hospitalières de Saint-Joseph, à Ville-Marie. C'est la Sœur Marie Morin, née à Québec en 1649.

—M. Guyotte, curé de Montréal.

—Recrue de 400 hommes de troupes pour le Canada, sous les ordres de M. Dumont, qui s'empare du Fort Plaisance, à Terre-neuve.

1663. (*5 Février*).—Grand tremblement de terre en Canada, sur une étendue de 200 lieues de long sur environ 100 lieues de large.

31 *Juillet*.—Institution de la Confrérie de la Sainte Famille, à Ville-Marie.

—M. G. Souart, S. S., curé de Montréal.

—Septième gouverneur général : M. Augustin Saffray-Mésy. Vice-roi : M. le marquis de Tracy. Population de la colonie : 2,500 âmes.

—Expiration de la charte de la compagnie des Cent Associés.

—Conseil supérieur à Québec. Composition : le gouverneur, l'évêque, l'intendant, un procureur-général, un greffier et quatre conseillers.

—Fondation du séminaire de Québec, par Mgr. de Laval.

—Prise de possession de l'île et seigneurie de Montréal, par le séminaire de Saint-Sulpice.

J. HERMAS CHARLAND.

(A suivre.)

Galerie Nationale.

Notice Biographique

SUR

Mgr. F. Baillargeon,

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

*Virtute vivit, memoria vivit,
gloria vivet.*Il a vécu dans la vertu, il vit
dans la mémoire des hommes,
il vivra dans la gloire.

Monsieur Charles-François Baillargeon, Archevêque de Québec, est né à l'Île-aux-Grues, le 26 avril 1798. Son père était le sieur François Baillargeon, et sa mère, Dame Marie-Louise Langlois, de Saint-Jean. Ses premiers ancêtres venus en ce pays s'appelaient Jean Baillargeon, de la paroisse de Loudigny, en Angoumois, et Marguerite Guillebourday, de Marçay, en Poitou ; leur mariage fut célébré à Québec en 1650. Le sieur-Jean Baillargeon s'établit d'abord dans l'Île d'Orléans, en cette partie qui forme aujourd'hui la paroisse de Saint-Laurent.

À l'époque de l'enfance de Mgr. Baillargeon, l'Île-aux-Grues, dont la population était peu considérable, n'avait pas l'avantage de posséder un curé résident ; elle était visitée à de rares intervalles par le curé du Cap Saint-Ignace. M. Viau, devenu plus tard grand vicaire de l'archevêque de Québec, était alors curé de cette paroisse, et, dans ses visites à l'Île-aux-Grues, il avait bien su remarquer la supériorité du jeune Baillargeon sur les enfants de son âge. Un jour, il le fait mander : " Sais-tu lire, mon cher ? " lui dit-il — Non, M. le curé, répond l'enfant avec candeur, mais je désire beaucoup apprendre à lire. — " Aimerais-tu à faire des études ? " — Je le voudrais bien ; mais mes parents ne peuvent pas me mettre au collège. — " Mon enfant, il me suffit de savoir que tu désires étudier ; je me charge de tout. " Dès ce jour, M. Viau le prit avec lui, lui montra à lire, et lui donna les premières leçons de

latin ; les progrès rapides du jeune élève remplirent le professeur d'admiration et de bonheur.

En 1813, M. Viau plaça le jeune François dans un modeste collège qui venait de s'ouvrir à Saint-Pierre, Rivière-du-Sud. Dans sa courte existence, ce collège se glorifie de compter parmi ses élèves trois prélats : Mgr. Baillargeon, Mgr. Blanchet, archevêque d'Orégon, et son frère l'évêque de Nesqually, dans le même territoire ; l'État lui doit aussi l'un de ses hommes les plus distingués, l'honorable Réné-Edouard Caron.

Un an plus tard, M. Viau envoyait son protégé au collège de Nicolet. Le 16 octobre 1814, M. Archambault, supérieur du collège de Nicolet, écrivait à Mgr. Plessis :

" Le jeune homme de M. Viau vient enfin d'arriver ; il est pour la méthode, son nom est Charles-François Baillargeon ; son âge, 16 ans. C'est un grand garçon, bien fait, bonne mine et montrant quelques dispositions. " Une liste des prix envoyée à Mgr. Plessis deux ans plus tard, le 9 août 1816, par M. Archambault, nous prouve qu'en effet, il avait quelques dispositions, car il finit déjà sa rhétorique, et remporte le premier prix d'excellence, et les premiers prix d'amplification française, d'amplification latine et de version.

Il termina ses études collégiales en 1818. Mgr. Plessis, qui l'affectionnait beaucoup, le tonsura dans l'automne de la même année, et le nomma professeur au collège qu'il venait d'établir dans la paroisse de Saint-Roch de Québec. Après avoir enseigné pendant trois ans dans cette institution, tout en faisant ses études théologiques, il fut appelé au petit séminaire de Québec, où on lui confia la classe de rhétorique ; il s'acquitta de cette charge avec un succès remarquable. Il était en même temps surveillant avec M. Baillargé. Le 1er juin 1822, il fut ordonné prêtre par Mgr. Plessis, et nommé aussitôt chapelain de l'église de Saint-Roch, qui, à cette époque, n'était qu'une succursale de N. D. de Québec. Il fut aussi chargé de la direction du collège de Saint-Roch.

Sa santé, qui avait toujours été chancelante, s'était affaiblie davantage pendant l'année 1826, et ne lui permettait plus de continuer le double travail qui lui avait été imposé. Le

26 Décembre 1826, Mgr. Panet le nommait à la petite cure de Saint François (île d'Orléans); dans sa lettre de nomination, nous lisons ce qui suit :

“ Il est bien raisonnable, après les services que vous avez rendus pendant plusieurs années au nouvel établissement de Saint Roch, qu'on vous accorde un lieu de repos où vous puissiez vous remettre de vos fatigues. Je profiterai de cette occasion pour vous dire par écrit ce que je vous ai dit de vive voix, combien je suis content de la manière dont vous avez conduit la maison qui vous a été confiée, regrettant de vous voir partir de cette ville.” Le 12 octobre de la même année, M. Baillargeon écrivait à l'évêque ; “ C'est un nouveau sujet de reconnaissance pour moi envers Votre Grandeur, de ce qu'elle m'a confié une église où je trouve tant d'avantages. N'ayant qu'à entretenir le temple de pierre, que je trouve abondamment fourni de toutes choses, puisse-je travailler avec succès à orner les temples vivants et spirituels dont je suis chargé, et dont je dois répondre. C'est ce que j'espère par les secours de vos ferventes et saintes prières.”

Dans la cure de Saint François, sa santé se rétablit si rapidement, que l'année suivante, il fut chargé du soin des deux cures du Château-Richer et de l'Ange Gardien, qu'il déservit jusqu'au premier octobre 1831. Les quarante années qui se sont écoulées depuis cette époque n'ont pu effacer dans la mémoire des fidèles de ces paroisses le souvenir de ses précieuses qualités et de ses grandes vertus. Ce fut alors (1831) que Mgr. Panet le choisit pour le mettre à la tête de la cure de Québec, devenue vacante par l'élevation de Mgr. Sigmay à l'épiscopat.

Le jeune curé, accoutumé au ministère modeste de la campagne, qui était plus selon ses goûts, n'accepta ce poste élevé qu'avec la plus grande répugnance et la vive douleur; encore ne s'y déterminait-il que sur un ordre formel de son évêque. “ Le bien de la religion, écrivait Mgr. le 19 septembre 1831, exige que vous soyez placé à ce poste, et je vous déclare que je ne reviendrai pas sur votre nomination. Votre obéissance bien connue me porte à croire que vous accepterez volontiers la charge qui vous est imposée par votre évêque.” Il jura, comme il l'a raconté lui-même, toute

une nuit à pleurer, tant il avait peur de cette charge. Mais il avait à peine commencé l'exercice du saint ministère dans sa cure de Québec, que déjà il possédait toute la confiance de ses paroissiens; l'onction de sa parole, ses manières douces, affables et sans recherche, lui avaient gagné tous les cœurs.

L'été suivant (1832), la ville de Québec fut visitée pour la première fois par le choléra, qui venait de faire tant de ravages en Europe; le fléau fournit au nouveau curé l'occasion de déployer son zèle et sa charité. On le voyait nuit et jour auprès des malades, soit dans les hôpitaux, soit à domicile, préparant à la mort ceux qui avaient été frappés de cette cruelle maladie. Sa sollicitude ne se borna pas à ce pénible ministère. La mort avait fait un grand nombre de veuves et d'orphelins parmi les habitants de Québec et surtout parmi les émigrés venus en grand nombre de l'Irlande; aussitôt que la maladie eût diminué, il s'appliqua à soulager tant de familles réduites à la plus grande misère, recueillit les orphelins, et les plaça avantageusement pour la plupart dans les campagnes du district de Québec.

L'année 1834, le vit déployer le même zèle et la même charité dans des circonstances à peu près analogues. On sait que les désastreux incendies de 1845 avaient plongé Québec dans un malheur et dans une ruine qui paraissait irréparable; mais on se rappelle comment la charité presque du monde entier vint au secours de notre cité; on connaît aussi quel fut le dévouement de tous les citoyens sans distinction d'origine ou de religion. Toutefois on se plaît à reconnaître que le curé de Québec, malgré une santé délabrée, fut par son énergie, l'âme du comité chargé de distribuer les secours; ses opinions pratiques frappèrent tout le monde, furent adoptées, et produisirent de merveilleux résultats.

Dans l'été de 1849, le choléra éclata de nouveau à Québec. M. Baillargeon venait à peine d'arriver à Cacouana, pour y prendre un repos que les médecins avaient jugé tout à fait nécessaire, lorsqu'il apprit la funeste nouvelle; aussitôt il se prépara à venir au milieu de son troupeau. Ses amis voulant le retenir lui représentèrent que l'état de santé non seulement le dispensait, mais encore lui faisait un devoir de ne pas s'exposer. “ Non, dit-il, c'est

mon poste ; heureux si Dieu me fait la grâce de mourir au milieu de mes brebis, en les préparant à la mort." Il était pasteur, et il avait bien des fois médité sur ces paroles de l'apôtre : *Ego libentissime impendam, et super impendur ipse pro animabus vestris* : pour moi, je donnerai tout avec joie et me donnerai encore moi-même pour vos âmes : et ces autres paroles de Notre-Seigneur : *Bonus pastor animam suam dat pro ovis suis* ; le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.

Une des principales obligations du bon pasteur, est de prendre soin de la jeunesse ; aussi Mgr. Baillargeon ne négligea pas cette partie si considérable et si intéressante de son troupeau. Avec le secours de la Société d'Éducation du district de Québec, il fit venir les Frères des Ecoles Chrétiennes, et confia à leurs mains habiles l'éducation des enfants du peuple. Les sacrifices qu'il s'imposa pour l'établissement des Chers Frères, comme il les appelait toujours, sont énormes, et Dieu seul en connaît l'étendue.

Sa charité pour les pauvres ne connaissait pas de bornes. Il créait tous les jours de nouveaux moyens, inventait de nouvelles combinaisons, pour secourir efficacement. Sous lui (1846) l'admirable société de Saint-Vincent de Paul fut établie à Québec et il lui donna une impulsion si énergique qu'elle n'a cessé depuis de se développer et d'étendre son action bienfaisante et salutaire.

Si l'on veut se former une juste idée du travail assidu et pénible qu'exigeait l'administration de la cure de Québec, il faut se rappeler qu'à cette époque toute la ville, moins Saint-Roch, était desservie par le curé de N. D. et de ses vicaires, et que les RR. PP. Jésuites n'étaient pas revenus au pays. Cependant au milieu de ses travaux incessants, M. Baillargeon savait encore trouver des moments pour l'étude ; il était très-versé dans la science théologique, et dans la connaissance des SS. Pères et des divines écritures. Sa traduction du Nouveau Testament, si estimée et honorée d'un bref éloquent du Souverain Pontife, a été faite pendant qu'il était curé. Il disait lui-même que chaque verset du Nouveau Testament lui avait coûté plus d'un quart d'heure de travail.

Les évêques du Canada résolurent, en 1850,

d'envoyer à Rome un agent pour y traiter certaines affaires intéressant la religion. M. Baillargeon leur inspira toute confiance ; ils le choisirent unanimement pour cette mission importante. L'avant veille de son départ pour la ville éternelle, le 30 mai 1850, les citoyens de Québec lui présentèrent une adresse où il est dit entre autres choses

....."Votre longue résidence parmi nous a été marquée par l'exercice des vertus les plus belles et les plus estimables ; aussi, monsieur, votre absence sera-t-elle vivement sentie par toutes les classes de vos paroissiens, et sera encore plus vivement regrettée par le souvenir de tout le bien que vous avez fait dans le cours de vos fonctions curiales et de votre zèle toujours plus ardent à soulager les misères, à secourir les pauvres, à améliorer leur état, à leur fournir l'éducation, enfin, en faisant pour vos paroissiens en général tout ce que le cœur d'un bon père le porte à faire pour assurer le bonheur de ses enfants chéris.

" Parmi les nombreux bienfaits dont nous sommes redevables à votre zèle et à votre sollicitude, permettez-nous de signaler l'établissement de la société de Tempérance, l'introduction dans cette ville des Ecoles Chrétiennes, qui ont déjà fait beaucoup de bien, pour l'établissement desquelles vous avez fait de grands sacrifices pécuniaires, et enfin l'érection de l'église Saint-Jean-Baptiste dans le quartier St. Jean, monument qui rappellera toujours à la mémoire des citoyens de cette ville vos efforts et votre persévérance pour le bien-être religieux de vos paroissiens.

" Nous faisons des vœux sincères pour votre bonheur dans votre long voyage, et nous ne pouvons nous consoler de votre séparation d'avec nous que dans le ferme espoir que nous aurons encore le plaisir et la satisfaction de vous revoir au milieu de vos concitoyens."

Mgr. Baillargeon fit une réponse admirable, qui se termine par les paroles suivantes :

" Ce qui fait ma consolation et ma joie en ce moment, c'est que je vois dans cette expression de votre bienveillance pour moi la manifestation des sentiments religieux qui distinguent si éminemment les citoyens de cette paroisse ; car c'est toujours à cause de la religion que le pasteur est respecté et chéri ;

et jamais un peuple irréligieux n'a honoré celui qui prêche une religion qu'il méprise. C'est à la religion catholique dont je suis le bien indigne ministre, que vous rendez ici un hommage éclatant.

"Or, pour celui qui aime sincèrement sa patrie, quelle joie d'y voir cette religion sainte aimée et respectée : et pour celui qui désire ardemment le bonheur de ses compatriotes, quelle consolation de la trouver gravée profondément dans leurs cœurs !... Car, il faut bien le comprendre, messieurs, et c'est le temps de la publier à la face de l'univers, c'est la religion qui sauve les peuples, et il n'y a de salut pour eux qu'en elle, et dans le temps et dans l'éternité....

"Avec la certitude que vous aimez sincèrement votre religion, en partant pour aller l'attester au vicaire de Jésus-Christ et le prier de vous bénir, j'emporterai donc dans mon cœur le doux espoir que ma patrie ne périra pas qu'elle sera sauvée..... qu'elle prospérera et qu'elle grandira ; que la main de Dieu vous protégera ; et que vous serez heureux : et toujours cette pensée fera mon bonheur."

Il y avait à peine trois mois qu'il était rendu à Rome, que la mort enlevait à Québec son vénérable archevêque, Mgr. Signay. Son successeur, Mgr. Turgeon, obligé par son grand âge et la faiblesse de sa santé, de demander le secours d'un coadjuteur, adressa au Souverain-Pontife une requête à cet effet, et désigna l'agent des évêques du Canada. Il écrivit aussi à M. Baillargeon pour lui apprendre qu'il le demandait comme coadjuteur au Saint Père, et lui dire de prier à son intention afin que le nouveau prélat fût suivant le cœur de Dieu. Le 3 novembre 1850, M. Baillargeon écrivit à Mgr. Turgeon :

"Nous prions Dieu de tout notre cœur, M. Sax et moi, pour Votre Grandeur, et pour l'Eglise confiée à votre sollicitude pastorale, afin qu'il lui plaise de vous accorder les lumières et la force nécessaires pour accomplir dignement votre sainte mission, et de vous choisir un coadjuteur, qui soit lui-même un pasteur selon son cœur, capable de seconder votre zèle, de vous soulager en tout et digne de vous succéder. C'est pour demander cette grâce avec plus d'instance et d'efficacité, que nous avons été tous deux dire la sainte messe sur le tom-

beau des SS. Apôtres, princes et modèles de tous les pasteurs de l'Eglise, le jour de la Toussaint."

Le 5 décembre 1850, Mgr. Turgeon lui répondit : "Vous avez fait plus que m'écrire pour me donner une preuve de votre attachement ; vous avez été avec le bon ami Sax, célébrer la sainte messe sur le tombeau des SS. Apôtres pour mes plus grands besoins, surtout pour le plus pressant, pour demander à Dieu qu'il m'accorde un coadjuteur selon son cœur, qui ait toutes les qualités requises pour procurer le bien de l'Eglise du Canada, ainsi que l'assistance qu'il me faut ; or, à la date où nous sommes, vous connaissez ce que vous ne connaissiez pas alors ; vous apercevrez une coïncidence frappante entre ce que nous faisons ici à cette époque, et ce que vous faisiez de votre côté. Vous demandiez à Dieu ce que nous lui demandions avec cette seule différence, que nous, pour être assurés du succès de nos prières, nous adressions à l'interprète des volontés divines, *Hec meditare in his est.* Mais, c'est de grand cœur que je vous remercie de votre bonne quoique innocente prière : jusqu'ici je vois bien clairement que le bon Dieu conduit toutes vos affaires. Je n'en excepte pas même celle de votre seau, où vous avez été faire placer pour motto ; *Non quod ego volo.* Vous ne le répudierez jamais ce motto, parce que vous l'avez pris à trop bonne source, et déjà il vous a grandement servi, et à moi. *Deo gratias.*"

La requête du clergé envoyée au Souverain Pontife par Mgr. Turgeon, fut signée par tous les évêques du Canada. Les vénérables prélats, sachant d'avance que M. Baillargeon ferait l'impossible pour se soustraire à l'épiscopat, avaient eu soin de supplier Sa Sainteté de ne pas avoir égard à ses résistances. Ce document est trop important pour ne pas être cité presque dans son entier. Il est daté du 2 novembre 1850, et adressé au cardinal Franzoni.

....."Cet ecclésiastique, qui redoute d'autant plus le fardeau de l'épiscopat qu'il est plus digne de le porter, fera aussi sans doute tous ses efforts pour obtenir de n'en être point chargé ; mais j'espère que ses résistances seront inutiles et que l'autorité du Souverain Pontife

interviendra, s'il est nécessaire, pour l'obliger en vertu de la sainte obéissance à répondre à nos vœux.

“ Les motifs qui nous portent à demander à Sa Sainteté avec tant d'insistance qu'il veuille bien me donner M. Baillargeon pour coadjuteur, sont, que ce digne prêtre joint à une vertu consommée, une science profonde dans les matières ecclésiastiques, un grand zèle pour la discipline, une fermeté de caractère qui ne se dément jamais au milieu même des plus grandes difficultés, une grande connaissance des hommes, une prudence et une habileté remarquables dans les affaires. Il jouit en outre de la confiance non-seulement de tout le clergé de l'archidiocèse de Québec, et de celui des autres diocèses de la province ecclésiastique, mais encore de tous les âges parmi lesquels se trouvent beaucoup de protestants qui ont su apprécier en bien des circonstances sa capacité et son mérite. Il est vrai que sa santé pourrait paraître un prétexte plausible à son refus d'accepter l'épiscopat, mais cette considération sera regardée, je l'espère, comme d'une importance minime à côté de toutes les autres qualités qui le rendent propre à cette dignité. Malgré la faiblesse de sa santé, il n'en a pas moins rempli de la manière la plus honorable à la religion les devoirs du curé de la paroisse de Québec dans les circonstances les plus difficiles, et j'ai lieu d'espérer qu'elle lui permettra de remplir également bien ceux de la charge épiscopale qui présente rarement plus de difficultés.

“ Que V. E. me permette d'ajouter que les temps deviennent mauvais pour l'Église du Canada, que l'orage qui gronde en Europe, a aussi quelque retentissement dans cette partie du nouveau monde et que nul n'est plus apte à le conjurer que le sujet que nous recommandons au choix du Souverain Pontife.”

BENJ. PAQUET, CURÉ.

(A continuer.)

Collaboration.

(Pour la *Lettre d'Or*)

LA GASPESIE.

J'ai vu,
Je ne savais,
Je raconte :

Vicente WAT-IL.

(Suite.)

Nous continuons d'admirer les paysages pittoresques et grandioses qui se déroulent, sans interruption, à nos regards enchantés. “ La Nature est le trône extérieur de la Majesté divine,” a dit Buffon ; mais je crois que la main du Créateur a formé, sur tout ce littoral, des beautés, des magnificences d'un cachet unique, de ces splendeurs que l'on ne saurait oublier, que l'on aime toujours à revoir. On pourrait répéter, en parlant de cette Suisse canadienne, et si Dieu n'était pas Dieu, ces deux vers de Racine :

“ Dans quel palais superbe et plein de ma grandeur,
Puis-je jamais paraître avec plus de splendeur !”

Ces paysages peuvent, du moins, nous donner une idée des splendeurs célestes.

Nous entrons à toute vapeur dans le port que l'on a nommé *Daniel*. C'est un joli havre sûr et à bon mouillage, entouré de hautes montagnes à formes variées. Voyez, ici, à l'est, celle que l'on a baptisée du nom de *Cap de l'Enfer*.

Port-Daniel eut un prêtre résident vers 1855. Si ma mémoire ne me fait pas défaut, c'est M. Beaulieu (Ensebe), le chapelain actuel de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui fut le curé de cette paroisse. Il était le bien-aimé de ses ouailles, ce prêtre aussi humble que pieux, ce camarade de collège et co-paroissien par-dessus le marché.

M. Beaulieu avait recueilli et mis par ordre alphabétique des centaines d'expressions marquées au coin des couleurs locales. Au

point de vue philologique, ce dictionnaire, fruit d'un travail long et patient, mérite d'être publié.

Port-Daniel, avant de devenir paroisse, était une mission desservie par les curés de Paspébiac, à six lieues d'ici. Deux camarades de collège ont été missionnaires de cette localité : M. Epiphane Lapointe, mort à Rimouski, et M. Maxime Fortin, mort au Cap-Santé.

Il se trouve, parmi les prêtres comme parmi les laïques, de ces hommes qui ont le secret de se faire aimer partout où ils passent. Leur vivacité d'esprit, leur gaîté et leur bon cœur entraînent tout sur leur passage : c'est un aimant puissant qui attire vers lui les bons, les méchants, les indifférents. Tel était le secret de l'amitié profonde que M. Lapointe avait inspirée à Paspébiac, à Port-Daniel, à Rimouski et ailleurs. Que la terre soit légère à cet autre compagnon que nous aimions si bien au collège de Sainte-Anne !

Nous dédoublons la pointe de l'est du port pour continuer notre route vers le Bassin-de-Gaspé. Nous passons l'Anse-aux-Gascons en partie cachée par les falaises de cette partie de la Baie. Nous apercevons, cependant, la chapelle de cette mission desservie par M. le curé du Port-Daniel.

Nous voici en face de l'endroit où le gouvernement a fait ériger un phare, dont le gardien nous salue de son pavillon et auquel nous répondons par trois coups de sifflet si aigus, si stridents, qu'ils réveillent brusquement l'écho endormi et se répètent de montagne en montagne.

La pointe que voici maintenant, c'est la Pointe-au-Maquereau, la ligne de division entre les comtés de Bonaventure et de Gaspé, formant à eux deux le territoire de la Gaspésie. Géographiquement parlant, c'est ici que finit la Baie-des-Chaleurs et que commence le golfe Saint-Laurent.

Nous sommes dans les eaux du comté de Gaspé, représenté à la chambre locale, par l'hon. M. Flynn, né au chef-lieu, à Percé. Les serpents de la politique ont beau mordre aux talons de ce Gaspésien, ils n'empêcheront point les pêcheurs de reconnaître les services que ce député leur a rendus ; et toute la bande des tripotiers de l'école libérale n'empêchera pas les personnes instruites de dire que M.

Flynn fait honneur et à son comté et à sa position par son amour de l'étude et par ses connaissances. On reconnaît le mérite de cet homme à la petitesse véreuse de ses ennemis.

Le comté de Gaspé a été représenté longtemps par un homme qui s'est grandement distingué par son dévouement aux intérêts de ses électeurs. En effet, le commandant Fortin, qui vient de mourir, a plus fait, à lui seul, que tous ses prédécesseurs dans le comté de Gaspé. Plus loin, je parlerai du jeune député actuel, M. Jocas, un autre Gaspésien fort remarquable. En attendant, disons que M. Riopel, et M. Martin représentent dignement le comté de Bonaventure, le premier, à la chambre fédérale, et l'autre à la chambre locale, tandis que M. Flynn combat avec zèle et conscience pour les intérêts de Gaspé.

La Pointe-à-Genièvre forme la première paroisse de ce comté, en partant de la Pointe-au-Maquereau. Ce nom de *Pointe-à-Genièvre* n'était pas assez poétique pour l'oreille poétique des poétiques Jersiais : c'est pourquoi ils lui ont substitué celui de *Not-Port* !

Il y a ici un prêtre résident depuis 1878, à peu près. Avant cette date, c'était le curé du Port-Daniel qui venait faire la mission à la Pointe-à-Genièvre ; et, avant qu'il y eût un curé au Port-Daniel, c'était celui de la Grande-Rivière qui venait ici.

La pêche à la morue commence à peu près à cet endroit ; mais elle n'est plus ce qu'elle était il y a 25 ou 30 ans.

La Pointe-à-Genièvre a donné un avocat à Québec : M. Joseph Grenier, et un médecin au chef-lieu (Percé) : M. Simon Grenier. Ce sont deux cousins. On écrivait autrefois : *Garnier*. Qui a raison et qui a tort ? Est-ce Garnier ? Est-ce Grenier ?... Les poètes latins ont dit : "*Habent sui fata libelli*" mais il n'y a pas seulement les livres qui ont leur destinée : les noms propres l'ont également, et nous en avons une foule d'exemples dans notre pays : *Jobidon* pour BIDOZ ; *Gastonguay* pour GUAY, et *Grenier* pour GARNIER, ou *Garnier* pour GRENIER.

Nous filons vers Sainte-Adélaïde de Pabos (prononcez : PAPO). Nous passons la rivière du grand Pabos, dont on aperçoit l'embouchure d'ici. Au-dessus, cette île que vous voyez appartient aux Jésuites et elle porte

encore leur nom. Ces missionnaires avaient là une chapelle dont on voit encore les fondations.

Une compagnie anglaise (de Londres.) avait ici des propriétés immenses qui, par les bons soins de ses agents, se sont fondues comme se fondent quelques flocons de neige sous un soleil du printemps. Quelques Jersiais, avec leur honnêteté caractéristique, ont eu l'honneur de contribuer à cette fonte étonnante et rapide des millions anglais.

Le premier journal (et le dernier jusqu'à présent) publié dans la Gaspésie, l'a été par cette même compagnie, sur le banc du Grand-Pabos, à l'est de la rivière de ce nom. Sur l'emplacement de cette imprimerie, est situé, aujourd'hui, l'établissement de pêche de M. Narcisse Tremblay, mon ancien écolier, à Percé, et devenu un brave et honnête habitant de cette côte.

Voyez-vous, descendant toujours, cette petite crique d'où sort un filet d'eau ? C'est l'Anse-à-la-Chaloupe ; et, sur le haut de la côte, est le Bureau de poste, tenu par M. Thomas Souey, une ancienne connaissance. M. Souey, venu d'abord de Saint-Michel de Bellechasse à la Grande-Rivière, a eu des revers, des épreuves assez rudes. Son courage, cependant, lui a fait surmonter tous les obstacles, et il voit, maintenant, de meilleurs jours.

Nous voici à Sainte-Adélaïde de Pabos, qui a été une mission du curé de la Grande-Rivière. Cette paroisse ne date que de 1864.

Il y a comme neuf ans, M. A. Audet, aujourd'hui à Sainte-Félicité (le Petit-Matane d'autrefois), était le curé de Sainte-Adélaïde. Doué d'une âme aimante, affable, humain, jamais les malheureux n'ont trouvé ce prêtre insensible à leurs prières. Sa charité était tellement grande qu'il donnait tout et vivait comme il le pouvait, dans un état voisin de la misère ; mais cet état de gêne, qu'il s'imposait par amour des pauvres, formait son plus beau titre aux yeux de Celui qui récompense même un verre d'eau donné en son nom. Aussi, le souvenir de ce curé est gravé en lettres d'or, en caractères ineffaçables, dans le cœur de ces pauvres pêcheurs.

A un mille de l'église de Sainte-Adélaïde, et tout près de la rivière du Petit-Pabos, vous voyez la demeure de M. Thomas Trem-

blay, inspecteur d'école.

Il y a un quart de siècle à peu près, autorisé par l'hon. M. Chauveau, alors surintendant de l'Instruction publique, je m'empressais d'annoncer à mon ami, M. l'instituteur Tremblay, à la Grande-Rivière, qu'il devait prochainement me remplacer dans la charge d'inspecteur d'école que j'occupais depuis quatre ans, étant appelé par M. Chauveau au Bureau d'Éducation, à Montréal, pour y remplacer Joseph Lenoir, poète distingué qui venait de mourir au milieu de sa carrière. M. Tremblay hésita à donner son consentement à cette nomination pour des raisons de délicatesse qui lui font le plus grand honneur. N'ayant pas eu l'avantage de faire un cours classique, il craignait de ne pouvoir remplir convenablement les devoirs de sa charge. La suite a prouvé que les appréhensions de M. Tremblay ne se basaient que sur son grand fonds de modestie. Excellent instituteur, il devait devenir, avant longtemps, un de nos meilleurs inspecteurs d'école ; et, sous le rapport du zèle et des peines infinies qu'il se donne, il n'a peut-être pas son égal. Ce n'est pas lui qui visite, pour la forme et à la vapeur, trois ou quatre écoles par jour. Toute une journée, quelquefois deux, c'est le moins qu'il donne à l'examen d'une école. Puis, il a organisé des conférences en faveur des instituteurs et des institutrices auxquels il parle pédagogie et tout ce qui touche à leur noble mais ingrate profession.

Si M. Tremblay ne fait point ses rapports écrits avec toute la pureté de style que pourrait leur donner Villemain, il a, comme compensation, le dévouement constant à ses devoirs, un zèle excessivement rare parmi ses confrères, et il a, de plus, l'amour de son état. D'ailleurs, demandez à toutes les personnes instruites du comté de Gaspé, en commençant par MM. les curés, ces amis sincères de l'école, ce qu'elles pensent de M. l'inspecteur Tremblay, et elles vous répéteront ce que je viens de dire.

Nous ne sommes plus qu'à trois ou quatre milles du village de la Grande-Rivière. Voyez-vous d'ici cette maison, là, sur le bord de la falaise, qui respire un grand air d'aisance et de propreté, qui rappelle les maisons coquettes de nos habitants à l'aise d'en bas de Québec.

ber?... Le propriétaire de cette maison, des dépendances qui l'entourent et de la ferme défrichée jusqu'à perte de vue, est une leçon vivante pour les pêcheurs de la Grande-Rivière.

Venu de Kamouraska, il y a comme vingt-quatre ans, M. Desjardins (c'est le nom du propriétaire de ce bel immeuble que vous apercevez du pont du bateau) n'avait à son avoir que deux bras vigoureux, un grand amour des travaux des champs, beaucoup d'énergie et une nombreuse famille. Lui et les plus âgés de ses enfants se mirent à défricher cette nouvelle terre et à recommencer la vie. Ils laissèrent à leurs voisins le soin d'engraisser les marchands jersiais de leurs sueurs au moyen de la pêche à la morne : ils se livrèrent exclusivement à la culture de leur ferme. Au bout de dix ans, M. Desjardins était, lui et sa famille, à l'abri du besoin, et le prix de sa terre était déjà payé. Aujourd'hui, il est parfaitement à l'aise, à côté de pêcheurs qui, au lieu de voir leur position s'améliorer, l'ont vue s'amoindrir d'année en année. D'un autre côté, ce que M. Desjardins et sa famille ont acquis, ont trouvé sur leur terre, est à eux seuls et pour eux seuls : ils peuvent se moquer impunément de la race de vampires qui suce le sang des pauvres pêcheurs et les tient toujours sous leur joug de fer.

Voyez, examinez l'apparence des terres voisines de cette famille de laboureurs, voyez ces terres ayant le même sol, la même fertilité, le même climat et les mêmes moyens de culture ; voyez, dis-je, et comparez, puis dites s'il est plus avantageux de pêcher ou de cultiver la terre ; dites, si les esclaves des Jersiais ne sont pas malheureux par leur faute.

A. BÉCHARA.

(A continuer.)

Pensées.

La vertu fleurit à l'ombre de la croix.

Les vertus qui doivent orner le cœur de la jeune fille fleurissent sous l'œil de l'Éternel. Amour dans les prés verts de l'Espérance chrétienne.

Bibliographie.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

Dictionnaire Usuel de la LANGUE FRANÇAISE, par MM. BESCHERELLE et BOURGUIGNON.

Cette édition est celle de 1888. Le volume est in-16o et contient 1,271 pages, à deux colonnes, petit texte.

Ce beau dictionnaire comprend ; 1o. Les mots admis par l'Académie, les mots nouveaux dont l'emploi est suffisamment autorisé, les archaïsmes utiles à connaître pour l'intelligence des auteurs classiques, la prononciation dans les cas douteux, les étymologies et la solution des difficultés grammaticales ; 2o. L'histoire, la mythologie et la géographie.

Comme livre classique il paraît être le plus complet de nos jours. Compilé suivant l'Académie, il est supérieur à celui de Bénard, qui est en usage dans la plupart de nos institutions. Les auteurs auraient pu cependant, sous le rapport de l'histoire, insérer un plus grand nombre de faits et de noms contemporains.

Quant à l'idiotisme, nous trouvons dans le "Dictionnaire Usuel," tous les mots possibles de la langue française, et dont une forte partie ne se rencontre pas dans les autres compilations de ce genre.

C'est un résumé ou plutôt une condensation élaborée du fameux Dictionnaire Bescherelle en quatre volumes *in-quarto*.

Le "Dictionnaire Usuel" est de format in-16o avec une reliure de luxe. Le papier est glacé et l'impression est nette et brillante.

Pour la littérature, les beaux-arts et les sciences en général, le "Dictionnaire Usuel" donne tous les termes techniques, tout ce qui est propre, particulier, spécial à chaque sujet.

Sur le bureau de l'homme de lettres, de l'homme de profession, le "Dictionnaire Usuel de la langue française" de Bescherelle, est un répertoire où l'on peut le plus puiser avec la certitude d'y trouver toujours ce que l'on cherche.

J. H. CHARLAND.

Histoire de l'Église par Mgr. POSTEL.
Un volume de 489 pages, illustré de plus de 100 gravures.

Ce livre, qui vient de paraître, nous revient richement paré et n'est pas un inconnu pour le public; cette première édition illustrée est en réalité la septième: voilà qui suffirait à son éloge, car un ouvrage de ce genre qui ne sollicite la vogue par aucune atténuation de principes, par aucune compromission, n'a de succès qu'autant qu'il le mérite.

Nous pourrions ajouter cependant que cette *Histoire de l'Église* va devenir classique dans les Écoles de Rome, pour lesquelles une édition italienne est en préparation.

Mais il y a mieux: les Frères de la Doctrine chrétienne, ces éducateurs par excellence, qui entendent et qui pratiquent si bien, comme une annexe de leur principale mission auprès de l'enfance, l'apostolat par le livre de prix dans les familles de leurs élèves, les Frères ont adopté, pour leurs distributions de l'année courante, ce superbe volume, illustré sur leur désir et d'après leurs indications. Ils savent qu'on lit volontiers au foyer le volume que l'enfant y rapporte comme récompense de son travail. Or, y a-t-il un livre plus utile qu'une histoire sincère de l'Église? Dans le peuple, on ne connaît guère l'histoire de l'Église que par les calomnies et les préjugés amoncés contre elle; dans les classes plus élevées, on n'a généralement étudié de cette histoire que ses points de contact avec l'histoire profane, et l'on ne se doute pas de l'admirable unité, de l'extrême variété, du très vil intérêt qu'elle présente.

L'*Histoire de l'Église* de Mgr Postel, qui va de St Pierre à Léon XIII, convient également à ceux qui ignorent et à ceux qui savent mal. Sans doute elle ne dit pas tout; on n'enferme pas dix-huit siècles en 500 pages, sans négliger bien des choses; mais elle dit l'essentiel; elle a surtout une grande qualité, c'est qu'elle se fait lire. L'auteur n'a pas voulu écrire ni infliger à ses lecteurs un résumé, chose toujours sèche et parlant ennuyeuse; il ne professe ni ne discute, il raconte: ses chapitres sont des récits.

Ce qui donne à la septième édition une valeur nouvelle et en fait un vrai livre de prix au double sens du mot, c'est son *illustration*. Une centaine de gravures, choisies avec autant d'intelligence que de goût et finement exécutées, sont jetées dans le texte, et il n'en est pas une qui ne mérite d'arrêter les yeux. Ce ne sont pas, en effet, de ces compositions de fantaisie destinées à illustrer tel ou tel fait selon le caprice d'un dessinateur: ce sont des reproductions de portraits, d'estampes ou de

monuments contemporains des faits rapportés. Celles qui ne retiennent pas l'attention au point de vue documentaire, la sollicitent au point de vue artistique: elle représente des tableaux historiques signés de noms célèbres.

Il ne manque donc rien à ce livre de ce qu'il faut pour instruire et plaire: *omne tulit punctum*.

Almanach agricole, commercial et historique pour 1889 (23e année) publié par MM. Rolland & fils, Montréal.— Prix 5 cts.

Cet almanach, qui est parvenu à sa vingt-troisième année, ne devra pas manquer de rencontrer la même bienveillance que par le passé, et nous remarquons encore que les soins les plus minutieux ont présidé à la préparation de tous les renseignements qui suivent: Comput ecclésiastique, tableau des fêtes, phénomènes astronomiques, calendrier soigneusement corrigé et conforme à l'Ordo, avec une revue des événements depuis Octobre 1888, sous forme d'éphémérides, en regard de chaque mois.

Almanach des Familles, servant le complément à l'Almanach qui précède, (12e année)—Prix 5 cts.

L'édition de cette année semble vouloir se rendre de plus en plus digne de sa mission, en se présentant enrichie d'une foule de matières qui ont nécessité l'augmentation de 16 nouvelles pages. On y trouve encore le calendrier ayant en regard de chaque mois une page en blanc, destinée à recevoir les notes et souvenirs divers de l'année.

Dans la 1ère partie, des légendes et histoires, des récits amusants, des statistiques, des bons mots, pensées morales etc, fournissant une saine et instructive récréation.

La deuxième partie renferme une foule de conseils utiles. Le tableau des banques, la judicature, les lois de chasse et de pêche, le tarif des postes, etc., etc.

Le Calendrier de la Puissance, pour 1889, édité par MM. Rolland & fils— Prix 5 cts.

Cette belle et grande feuille, dont l'abondance et l'exactitude de ses renseignements ont fait sa haute renommée et sa grande popularité, car partout nous le voyons suspendu aux murs de toutes les familles canadiennes, qui atteste son incomparable utilité.

A part les renseignements ordinaires, ce *Calendrier* renferme les noms de tout le clergé catholique du Canada, dans chaque Province.

Souvenirs.

Hâvre, 26 février 1879.

OCTAVE CRÉMAZIE

AUTEUR DES

Trois Morts

ET DU

Drapeau de Carillon.

I

Mr. Faucher de SAINT-MAURICE, collaborateur à la *Lyre d'Or*, actuellement en Europe, écrit ce qui suit dans sa quatrième lettre, adressée tout d'abord au *Canadien*, de Québec :

Les promenades au Hâvre sont ravissantes. Vous n'avez qu'à faire le choix entre les serres de Igmarat—18,000 pieds de verre couvrent cet établissement ;—le côteau d'Ingouville chargé de villas et de châteaux ; Pabloye de Gravelle, qui date du XI^e siècle ; Gouffreville, Harfleur, Honfleur, Etretat, Trouville.

Voilà Sainte-Adresse avec ses points de vue, ses villas, ses forts, ses plages, ses brises de la mer, sa chapelle de Notre-Dame des Flots. De ce dernier endroit l'œil est tout aussi émerveillé que lorsqu'il contemple la Méditerranée du haut de Notre-Dame de la Garde, à Marseille. Aux Flots, nous trouvâmes plusieurs femmes de pêcheurs et de marins qui faisaient brûler des cierges "pour les morts." Eh ! bien oui, je le dis sans crainte, j'en fis autant. J'en ajoutai un pour Octave Crémazie, pour ce grand poète canadien, mort au Hâvre et enterré à deux pas d'ici, au cimetière d'Ingouville.

Une lettre trop peu connue et qui a été publiée néanmoins raconte comment cette triste chose s'est passée.

Elle disait :

A monsieur Joseph Crémazie,
Québec.

"Je regrette de ne pas vous avoir écrit à la mort de M. Fontaine, votre parent—Crémazie vivait en France sous le nom de Jules Fontaine.—M. Bossange s'en était chargé. Connaissant les relations d'amitié et de parenté qui existaient entre vous et le cher défunt, il devait vous donner tous les détails de ses derniers jours.

"M. Jules Fontaine est tombé malade le 11 janvier : le docteur, appelé aussitôt, l'a trouvé dans un état alarmant. Deux jours après il reconnut une péritonite prononcée.

"Comme je connaissais les sentiments religieux du malade, j'ai cru bien faire que d'appeler un prêtre. Il a été confessé et a reçu les derniers sacrements. Il s'est affaibli de plus en plus et a expiré une demi-heure après, le 16 janvier, à 11 du matin, dans les bras du prêtre, qui était encore là, attendant un moment de mieux pour lier conversation avec lui, car il le savait d'un grand esprit.

"Je ne crois pas qu'il se soit vu mourir. Il a été frappé mortellement et n'a souffert que les deux premiers jours. Après cela, il se croyait toujours mieux.

"Soyez persuadé, monsieur, qu'à l'exception de la famille, il ne lui a rien manqué ; tous les soins lui ont été prodigués.

"Depuis le mois de décembre 1877 que ce digne homme était dans notre maison, il était devenu un ami pour nous ; son caractère juste et droit le faisait estimer de tous.

"Je me suis fait un devoir, avec M. Regnault, de lui fournir un petit convoi digne de lui : quarante personnes environ pour l'escorter jusqu'à sa dernière demeure.

"Je vous donne, monsieur, tous ces renseignements dans l'espoir qu'ils vous seront précieux.....

"MALANCELAIS,"

19, rue Bernardin de St Pierre.

II

Aujourd'hui, Octave Crémazie dort au cimetière de Hâvre-Ingouville. Un grillage en bois qui s'affaisse entoure sa tombe. Une

croix penchée porte l'inscription suivante :

JULES FONTAINE,

AGÉ DE 48 ANS,

Décédé le 16 janvier 1879.

Priez pour lui.

Crémazie ne saurait être oublié. Nos compatriotes le savent et l'un de nos sculpteurs, M. Genest, a fait acte de patriotisme en lui consacrant son ciseau, et en faisant dernièrement le buste du poète.

Avant de quitter Québec, un des admirateurs de l'auteur du "Drapeau de Carillon" m'écrivait :

"La société Saint Jean-Baptiste de Paris pourrait à très peu de frais faire une œuvre excellente qui, tout en rendant à un grand poète un juste tribut d'admiration, ferait avantageusement connaître le Canada en France.

"Ce serait de faire ériger un monument très simple sur la tombe de l'auteur des "Morts." En même temps on répandrait le plus possible le volume contenant les poésies de Crémazie, poésies d'où s'exhale un si touchant sentiment d'affection pour la patrie de nos ancêtres. Je ne connais rien qui soit plus de nature à nous faire aimer de la France que la poésie de Crémazie.

"Lorsque je parle de monument je veux dire une simple croix, un simple marbre, avec le nom du défunt :

"OCTAVE CRÉMAZIE, né à Québec le —
décédé au Havre le —"

Puis ces deux vers du poème des "Morts:"

*Priez pour l'exilé qui lèch de sa patrie,
Expira sans entendre une parole amie!*

.....
Mais trêve de tous ces souvenirs. Paris nous attend !.....

Voire tout dévoué,

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.



Colonisation.

(Du *Moniteur Acadien.*)

CATHECHISME

DU

Colon Acadien et Canadien.

QUESTION.—*Que doit faire un colon pour réussir ?*

RÉPONSE.—*S'il est père de famille, le colon doit :*

1o.—*Laisser sa vieille place avant d'avoir tout gaspillé son bien, et ne pas venir dans une nouvelle colonie que lorsque ni le connétable ni le chérif viennent le menacer de la prison pour ses dettes ; car alors il aura beaucoup de misère et il en donnera aux autres,*

Il faut qu'il apporte avec lui des provisions au moins pour deux mois d'avance, ses meubles de ménage, ses instruments de culture, une vache, des moutons, une paire de bœufs, un cheval, s'il en a les moyens pour remplacer les bœufs, mais pour un pauvre homme les bœufs valent mieux pour la première année. Ah ! j'avais oublié un ou deux petits cochons, des poules, etc.

Il doit venir d'abord seul, ou avec son plus vieux garçon, pour acheter une terre ou se choisir un lot dans la forêt.

Si c'est une terre déjà ouverte avec logement qu'il se procure, il doit venir de bonne heure le printemps avec toute sa famille. Le plus tôt qu'il prendra possession de son nouveau domaine le mieux se sera pour lui. Qu'il ait soin de se procurer sa plante et sa semence d'avance, afin qu'il n'y ait pas de retard à la mettre en terre aussitôt que le beau temps le permettra.

2o.—*Il doit se lever de bon matin, faire sa prière, se laver, se peigner, déjeuner et s'en aller dans son champ après avoir donné l'ouvrage pour toute la famille en déjeunant. S'il y a du gagne à faire et qu'il y ait plusieurs hommes à la maison rien n'empêche d'en profiter, surtout dans les mortes saisons ; mais*

ne jamais refuser à la terre le temps convenable pour qu'elle assure un revenu satisfaisant.

30.—Il doit prêcher l'économie à ses enfants tout en les traitant avec considération et intérêt, leur donner le bon exemple en toutes choses et les intéresser à tout ce qui se fait dans la paroisse dans un but d'un intérêt général.

40.—Il doit s'occuper de procurer des terres pour ses enfants longtemps d'avance, afin que les enfants sachent que l'on pense à eux et qu'ils ne travaillent pas en vain.

50.—Il doit être fidèle à ses devoirs de chrétien avant tout, afin d'attirer sur lui, sur sa famille et ses travaux, les bénédictions du ciel.

II

Si le colon est un jeune homme, non marié, il doit :

10.—Venir avec toutes ses épargnes et s'acheter ou se procurer une terre de son choix et de son goût, et travailler sur sa terre aussi longtemps que ses ressources le lui permettent. Il peut profiter du temps propice pour gagner quelques piastres pour se maintenir et se loger—aussi à bon marché que possible pour commencer. Après que sa maison sera un peu avancée et qu'il aura une récolte en terre, il pourra regarder un peu et examiner parmi les *Évangélines* acadiennes ou les *Joséphines* canadiennes, celle qu'il pourra se choisir pour compagne. Ce n'est pas nécessaire de perdre trop de temps à cette recherche : car un jeune homme qui aura travaillé comme je viens de le dire rencontrera ce qu'il cherche.

QUESTION.—*Que doit faire un jeune homme pour s'assurer d'un bon choix d'une épouse dans une nouvelle colonie ?*

RÉPONSE.—10. S'assurer de sa tenue à l'église ; si elle s'occupe de l'autel plus que de lui ou d'elle-même, ou de sa toilette, tout sera bien. Alors qu'il regarde lui aussi l'autel, pour remercier Dieu de lui avoir préparé une compagne si digne.

20.—Qu'il s'assure, lorsqu'une heure convenable est arrivée et que la mère annonce la prière du soir, qu'elle est prompte à répondre à l'appel, et ne se gêne pas de nous inviter à y prendre part ; c'est un bon signe.

30.—Voyez si elle est propre et modeste, et vêtue naturellement, sans ces apprêts qui font injure au bon sens et à la raison, et assurez-vous si ses goûts sont fort prononcés pour la toilette ; car alors il y a lieu de craindre.

40.—Il doit se permettre de lui demander si elle sait faire du bon pain, si elle sait traire les vaches, faire du beurre ; si elle sait tondre les brebis, laver, écarder, filer la laine au métier, tricoter, coudre des habits d'enfants et les tailler elle-même ; tailler et faire ses propres habits ; faire le jardinage, faire couver les poules, soigner les petits poulets ; enfin si elle prétend être sa compagne, adoucir les peines de la vie et l'assister dans l'œuvre de la colonisation—Après ce sérieux examen, si la personne en question possède toutes ces qualités, alors vous avez trouvé un trésor ; il s'agira de le posséder au plus tôt.

Allez de suite trouver votre pasteur, racontez lui votre bonne nouvelle ; il se réjouira avec vous et vous bénira. Cependant, ne faites pas comme il arrive quelques fois : se marier et ensuite dire au prêtre que vous n'avez pas d'argent pour payer votre mariage. Il vaudrait mieux lui dire d'avance ; car après le mariage il est trop tard ; il n'y a plus moyen de séparer ce qui a été uni, et c'est malheureux, car un tel homme n'est certainement pas mariable.

Après votre mariage, allez prendre le dîner chez les parents du gargon ou de la fille, et ensuite allez souper chez l'autre, sans faire de dépenses folles et déplacées et sans vous livrer aux divertissements profanes qui vous préparent souvent des jours de tristesse pour l'avenir.

Après le mariage, attachez-vous à la culture de votre terre ; soyez un cultivateur dans le vrai sens du mot et votre avenir sera heureux et prospère.

III

QUESTION.—*Que doit faire une jeune fille avant que de se fiancer à un jeune colon ?*

RÉPONSE.—Elle doit :

10.—S'informer d'où il vient, qui sont ses parents, s'il est sobre, industrieux et bon chrétien.

20.—S'il a une terre, une maison, une grange, quelques animaux, surtout une vache ;

s'il est extravagant dans ses habits, fier ou vaniteux.

QUESTION.—*Que doit-elle dire lorsque son prétendu arrive et qu'il salue la compagnie par : Good night, et qu'il se met en frais de faire l'amour en anglais ?*

RÉPONSE.—Si cette jeune acadienne ou canadienne a de l'esprit, elle répondra froidement par un "bon soir" à l'Acadienne ou à la Canadienne, et s'il s'avise à tenir conversation autrement que dans sa langue maternelle, elle lui dira franchement que ce langage n'est pas celui de l'amour national, et elle lui dira d'aller s'adresser ailleurs. Pas de miséricorde sur ce point. C'est le meilleur remède à ces causeries déplacées dans une langue étrangère, au sein d'une famille qui honore sa langue.

QUESTION.—*Que doit faire une jeune fille qui prétend marier un jeune colon ?*

RÉPONSE.—Elle doit faire son apprentissage le plus tôt possible, et se mettre en état de satisfaire son fiancé lorsqu'il la soumettra à l'interrogatoire mentionné plus haut.

QUESTION.—*Lorsque le temps de se marier est arrivé, que faut-il faire ?*

RÉPONSE.—Il faut prier et s'y préparer par une vie sans reproche, afin de recevoir dans leur plénitude les grâces précieuses qui s'attachent à la digne réception du grand sacrement matrimonial.

Après le mariage il faut que la jeune épouse soit une véritable Évangéline par ses vertus, son industrie, son courage et sa fidélité aux devoirs domestiques, et ainsi elle intéressera son mari à aimer le sol natal et à travailler au bien-être de la famille et de la société.

AINSI-SOIT-IL.



Tempérance.

(Pour la Lyce d'Or.)

Motifs pressants

D'ARBORER L'ÉTANDARD

DE LA

Tempérance.

A l'époque actuelle où la vente et la réglementation du trafic des liqueurs enivrantes occupent beaucoup l'attention publique dans notre pays, il sera d'un grand intérêt à nos lecteurs de connaître ce que nos ancêtres et les autorités gouvernantes du Canada pensaient sur cette question, il y a 220 ans, c'est-à-dire il y a plus de deux siècles !

A ce titre, nous reproduisons du volume II des *Edits et Ordonnances* des Intendants et Gouverneurs du Canada, (page 43,) un arrêt fort intéressant que nous offrons à la méditation de nos législateurs.

L'idée d'exclure du pays les liqueurs enivrantes, pour garder notre argent, nous paraît excellente. Il nous semble que tout bon ministre des Finances doit viser à ce but. Le résultat moral serait excellent, bien davantage. Le plan de remplacer les liqueurs spiritueuses par de la bière de fabrication indigène, nous paraît aussi des plus plausibles.

Pour notre part, nous irions plus loin. Nous voudrions remplacer les liqueurs enivrantes et la grosse bière, par la petite bière d'épinette. Combien de millions de piastres notre nation économiserait si elle voulait pratiquer strictement cette belle tempérance, que notre clergé nous prêchait autrefois, et dont, hélas, les efforts dans cette direction sont si peu secondés aujourd'hui ! Cependant, sous ce rapport, nous attendons encore bien plus notre salut de l'Église que de l'État, car la force morale sera toujours la plus grande !

Voici l'arrêt en question :

Lundi, 5 mars 1668.

ARRÊT du Conseil Supérieur de Québec qui défend, après qu'il y aura des Brasseries établies pour faire de la bière, d'importer aucuns vins ni eaux-de-vie, sans congé du Roi ou de ce Conseil, à peine de confiscation et de 500 liv. d'amende, du Lundi cinquième Mars, mil six cent soixante-huit.

Le conseil, assemblé, où présidait Messire Daniel, de Rémy, etc., auquel, assistaient Messire François de Laval, etc., Messire Jean Talon, etc., Messieurs de Villeray, de Gorrillon, de Tilly, Damours et de la Tesserie, le substitut du Procureur-Général, présent.

Sur ce qui a été remontré, que la trop grande quantité de vins et eaux-de-vie qui sont annuellement apportés de France et qui se consomment en ce pays est un moyen qui nourrit le débauche de plusieurs de ses habitants, qui les divertit du travail et ruine leur santé par de fréquentes ivrogneries, et par lequel d'ailleurs LES PLUS PURS DENIERS et effets en sont extraits par les marchands de forains, outre que si, par le retranchement de ces matières, qui sont un moyen et une tentation de faire force dépenses inutiles, l'emploi des dits deniers et effets se faisait en choses utiles ou nécessaires qui contribueraient à l'avancement de la colonie, lequel retranchement se pourrait faire, sans inconvénient, si l'on établissait des brasseries pour faire, par la bière, suppléger aux boissons ci-devant dites, dont on retrancherait la trop grande abondance, d'où résulteraient deux biens à l'avantage des colons, l'un que le surabondant de leurs grains se consommierait, par où le laboureur serait bénéficié de son travail par la vente de ce surabondant par laquelle il pourrait aisément pourvoir à ses besoins et se donner et à sa famille les vêtements nécessaires : l'autre, que par cette vente assurée, plusieurs personnes peu employées seraient excités à prendre et faire valoir des habitations, connaissant que l'application de la culture de la terre leur donnerait non-seulement le gros vin, mais encore le moyen d'acheter les autres choses nécessaires que le pays ne produit pas ; mais que pour avoir par ceux qui entreprendraient de faire la dépense de l'établissement des brasseries, de justes moyens de s'en rédimmer, il serait à propos de leur accorder le pouvoir et la faculté d'en vendre seuls, à l'ex-

clusion de toutes personnes pendant un certains temps compétent, sur le pied de la taxe qui peut présentement en être faite par année commune, sans toutefois exclure aucun habitant de brasser pour son usage particulier et de ses domestiques seulement, et de faire défenses à tous marchands forains d'apporter de France ou d'ailleurs en ce pays, des vins et eaux-de-vie au-delà de ce qui leur en sera permis, à peine de confiscation et à l'amende qui serait arbitrée par ce conseil ; sur quoi, oui le syndic des habitants de ce pays, et le substitut du procureur-général.

Le conseil, mettant en considération et pesant sur les avis donnés sur cette matière à messire Jean Talon, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, intendant de justice, police et finances de la Nouvelle-France, de la part du roi, par Monseigneur Colbert, lesquels ont été vus et lus en ce dit conseil, jugeant cet établissement non-seulement favorable à la colonie pour les raisons exposées ci-devant, mais nécessaire à la conservation de ses colons : la bière étant de soi une boisson nourrissante et saine, a ordonné et ordonne, qu'après qu'il y aura des brasseries établies, il ne sera passé de l'Ancienne en la Nouvelle-France ou d'ailleurs, aucuns vins ni eaux-de-vie sans en avoir obtenu congé du Roi, de celui qui aura pouvoir de sa Majesté de le donner ou de ce Conseil, à peine de confiscation des dites liqueurs et de cinq cents livres d'amende, le tout applicable par tiers aux seigneurs de ce pays, à l'Hôtel-Dieu, et à celui qui aura fait le premier établissement de cette brasserie pour son dédommagement ; lesquels congés ne pourront de la part de ce dit conseil, excéder la quantité de douze cents barriques de l'une et l'autre des liqueurs, deux tiers de vin et un tiers d'eau-de-vie ; et au surplus, a requis le dit sieur Intendant de se donner la peine de concerter, prendre les mesures et employer les moyens nécessaires à la bâtisse, construction et fourniture d'une ou plusieurs brasseries ; voulant et ordonnant que celui ou ceux, sous les noms desquels elles seront bâties, aient et jouissent seuls de la permission et liberté de faire faire de la bière pour vendre ou échanger durant le temps de dix années, si par lui ou par eux cette même permission n'est transférée à

d'autres, ce qu'il pourra faire par retrocession du tout ou de partie de son droit ; réglant dès à présent le prix de la barrique de bière vendue en gros, à vingt livres, le fût non compris, qui se payera séparément, et en détail, à six sous le pot, sur le poids de trois livres le minot d'orge sans baisser, et au cas que l'orge aille au-dessus du dit prix, il sera fait augmentation à proportion sur la requête qui sera à cet effet présentée à ce conseil par l'intéressé en la chose ; et pour que la présente Ordonnance ait son plein et entier effet tant en l'Ancienne qu'en la Nouvelle-France .

Le conseil a pareillement requis et prié le dit sieur Intendant d'agir auprès du roi et de nos seigneurs ses ministres à ce qu'après les dites brasseries établies, la défense soit faite à tous sujets de Sa Majesté de transporter des vins et eaux-de-vie en ce pays sans la permission ci-devant dite ; laquelle ordonnance sera enregistrée aux greffes des juridictions de ce pays, et lue, publiée et affichée partout où besoin est, et à ce qu'aucun n'en ignore.

Signé : Courcelles,
 " François, Evêque de Pétrée,
 " Talon,
 " Rouer de Villeray,
 " Gorillon,
 " Legardeur de Tilly,
 " Damours,
 " Tesserie,
 " Fillion, Substit.

L'Eglise Catholique et l'ivrognerie.

Que de gens se croient en sûreté de conscience, lors même qu'ils font les plus honteux excès dans l'usage des boissons enivrantes.

Que d'autres qui ne voient pas le quart du mal qu'ils font eux-mêmes ou font faire aux autres par leur ivrognerie.

Voici quelque chose qui vient à propos. C'est un résumé théologique sur la matière, que Mgr. O'Reilly, évêque de Liverpool, a publié—pour refuter les protestants—mais qui ne sera pas de trop pour certains catholiques du Canada. Chacun devrait le méditer à son aise et s'y tenir à l'occasion :

10. Quiconque boit délibérément jusqu'à

perdre sa raison commet un péché mortel.

20. Quiconque suit d'expérience que lorsqu'il s'enivre, il a coutume de blasphémer, de jurer ou de commettre d'autres excès de langue ou d'injurier le prochain, est coupable, outre le péché d'ivrognerie, de tous les autres péchés durant l'ivresse.

30. Quiconque ne prend pas les moyens nécessaires pour se corriger de l'habitude honteuse de l'ivrognerie, reste continuellement en état de péché mortel.

40. Quiconque sollicite et presse le prochain à boire excessivement, prévoyant qu'il s'enivrera, commet un péché mortel.

50. Tout hôtelier ou autre débitant de boissons fortes qui continue à vendre de ces boissons à tout individu qu'il connaît comme ivrogne ou exposé à s'enivrer, commet un péché mortel, parce qu'il co-opère de propos délibéré au péché grave d'un autre.

60. Quiconque est coupable d'excès dans le boire, quoique ne s'enivrant pas, mais qui par là cause des inquiétudes et des misères à sa famille en dépensant l'argent nécessaire à son entretien, commet un péché mortel contre la charité et la justice. De même quiconque se rend incapable par l'usage de la boisson, de payer ses justes dettes, quoique ne s'enivrant pas, commet un péché mortel.

Une découverte importante en faveur des ivrognes.

Il est fort étonnant que l'annonce de la découverte d'un docteur allemand pour la guérison de la passion de l'ivrognerie, ait été reçue avec des apparences d'indifférence.

Suivant l'*Evening Post*, de New-York, un Allemand de grande érudition déclare qu'il a découvert une méthode au moyen de laquelle il peut guérir complètement et déraciner du système toute envie de boire des liqueurs alcooliques. La guérison est effectuée par des injections sous-cutanées d'une solution de strychnine.

Le procédé est très-simple. Une solution de strychnine dont on donne les proportions, est injectée sous la peau du patient un certain nombre de fois par jour. En trois ou quatre

jours, l'appétit pour les liqueurs fortes disparaît, et après dix jours de traitement la guérison est complète.

Nous disons qu'il est fort étonnant que l'annonce de cette découverte ait été reçue avec si peu d'intérêt ou d'attention générale, parce que, dans le cas où elle serait vraie, ce serait un fait d'une importance immense. S'il était possible par un simple traitement de quelques jours, de faire perdre le goût des liqueurs, le problème de la tempérance serait en bonne voie de recevoir une solution immédiate. A présent, l'Etat est tenu de se saisir de la personne des ivrognes, et de les tenir enfermés pendant un temps déterminé. Ceci a lieu pour la protection de la société. Il serait moins violent pour l'Etat de soumettre l'ivrogne à un traitement de dix jours que de l'envoyer en prison où il se guérit rarement.

Il est bien certain que beaucoup de victimes de l'habitude des boissons seraient heureuses de s'abstenir de boire, mais elles trouvent que c'est impossible. Ces personnes seraient, sans nulle doute, reconnaissantes pour tout acte de la part de l'autorité tendant à leur guérison et à leur rentrée dans leurs familles pour y vivre de nouveau d'une manière utile et respectable.



Légendes.

L'AVARE

ET

LE DIABLE !

Pierre Janin, bourgeois de Septmoncel, dans le haut Jura, n'était point réputé comme un homme généreux. Il était fort dur au pauvre monde et si quelque fermier ne pouvait, au jour dit, payer son loyer ou sa redevance, aussitôt Pierre, sans se fâcher, froidement, faisait saisir et vendre à l'encan le mobilier souvent chétif du débiteur.

— Les temps sont durs, répétait-il toujours, pour excuse.

On disait aussi, mais pas trop haut cependant, qu'il prêtait à gros intérêts. Il faisait avec la Suisse on ne savait trop quel commerce : celui de la contre-bande peut-être. Quoiqu'il en soit, Janin était riche, et plus ses biens s'accroissaient, plus son avarice se montrait sordide : sa femme et sa fille manquaient parfois de nécessaire.

— Il faut tondre seulement la laine et ne pas toucher à la brebis, ne manquait-il jamais de répondre lorsqu'on lui faisait quelques observations sur sa manière de vivre.

Ah ! il était bien loin, le visuel intéressé, — comme on disait au village, — d'écorner ses biens-fonds. Trois fois par an, en sa qualité de notable, Pierre Janin devait offrir le pain bénit à l'église de la paroisse. Il est à remarquer que, malgré sa ladrerie, jamais il n'avait cherché à se soustraire à cette obligation morale. Non point qu'il fût vraiment religieux : c'était l'habitude prise, voilà : et puis il n'en avait point osé.

Il est vrai que pour se rattrapper de cette dépense extraordinaire, il veillait à ce que, dans son intérieur, on fit des économies. Ce qu'il entendait par là était de manger et boire moins que d'habitude, ce qui constituait alors pour les siens une véritable privation.

Voilà ce que c'était que Pierre Janin.

Or donc, un soir de septembre, de l'an de grâce 1606, maître Janin, après un frugal re-

pas, prenait le frais devant sa porte. Sa Pamener, se récria Pierre. femme et sa fille tricottaient à qui mieux sous l'œil attentif de leur époux et père, satisfait de voir qu'elles n'étaient point *faignantes*.

—Il fait *hin bon*, ce soir, femme, dit-il enfin après un long silence, il y a longtemps parqué ! que nous avons eu si belle soirée.

—*Hein donc !* mon homme, repartit la tricoteuse sans quitter son travail qu'elle parut au contraire vouloir *livrer* encore.

Et la conversation ainsi ébauchée tomba. Les deux époux semblaient n'avoir plus rien à se dire. Pierre n'était pas loquace. Les paroles n'abondaient pas sur ses lèvres que quand, voulant conclure un marché, il cherchait à tromper son acheteur ou à persuader son vendeur.

Tout à coup auprès de Janin passa, en courant, une petite fille qui, chassant quelques chèvres devant elle, s'écria en se retournant, à la fois curieuse et troublée :

—Un seigneur ! un beau seigneur !

La famille d'un seul mouvement se leva et regarda.

À l'extrémité de la rue, en effet, un gentilhomme de haute stature, feutre roux à larges bords orné d'une plume rouge énorme, bottes également rouges et épée au côté se détachait vigoureusement sur le ciel d'un bleu sombre. Il tenait à la main une bride et une selle de cheval.

Lorsqu'il arriva, il s'arrêta, et poliment s'avança vers le groupe.

—Messire, dit-il, ma monture vient de mourir de fatigue sur la grande route, à quelque distance. Je suis pressé et je désirerais en acheter une autre pour gagner Genève où je suis attendu. Vous plairait-il de me dire qui, dans ce pays, pourrait me vendre le cheval dont j'ai besoin ?

—Holla ! monseigneur, repartit le madré paysan, il n'y a guère de chevaux à Septmoncel : s'il s'agissait de bœufs ou de vaches, il ne serait point difficile de vous satisfaire ; mais des chevaux, c'est plus rare, beaucoup plus rare.

—Enfin, il y en a bien quelques-uns dans le pays, et je paierai bien.

—J'en ai deux, moi, monseigneur, et je pourrais après tout vous en céder un.

—Allons le voir.

—Oh ! ne vous dérangez point ; on va vous

lui-même si jument, avec précaution, lui pas-

Et s'adressant à sa femme.
—Mélanie, dit-il vivement en son patois qu'il croyait in-intelligible pour l'étranger, va chercher la jument. Voilà une fameuse occasion de s'en débarrasser.—une si méchante bête.

Mélanie courut à l'écurie et revint bientôt traînant derrière elle la jument, une vieille bête encore solide mais passablement tarée et qui, aux champs, n'en voulait pas donner un coup, comme disait son maître à tout propos, quand il parlait, mais employait un verbe plus énergique.

—Hum ! fit le gentilhomme à la vue de la jument, m'est avis que votre bête ne vaut pas grand argent.

—Comment ! protesta le maquignon improvisé, une bête pareille, travailleuse comme pas une et qui ne mange presque rien.

—Oh ! quand à ne rien manger, je le crois volontiers, répliqua l'étranger en riant d'un air moqueur : car elle est maigre à faire pitié. Le diable lui-même ne saurait, je gage, lui rendre la vigueur. Enfin, n'importe, il me faut un cheval et je prend celui-là ; combien en voulez-vous ?

—Dix-huit ducats, monseigneur.

—Peste ! ce n'est pas rien compère.

—J'ai dit : pas un sou de moins.

—Je n'ai sur moi que douze ducats ; mais, si vous voulez, je vous laisserai en gage de surplus la chaîne d'or que voici.

Et le gentilhomme présenta à l'avare une superbe chaîne d'or valant bien à elle seule quarante ducats.

—J'accepte monseigneur ; mais il demeure convenu que si dans un mois, jour pour jour, vous ne m'avez pas payé les six ducats que vous me devez encore, la chaîne m'appartendra.

Quelques paysans s'étaient groupés à une courte distance pour voir de plus près le bel inconnu.

—Accordé, fit celui-ci.

—Vous êtes témoins, voisins, s'exclama alors Pierre Janin en interpellant les curieux qui se rapprochèrent.

—Nous sommes témoins, firent-ils.

C'était marché conclu.

Sans ajouter un mot, l'étranger harnacha.

sa doucement la main sur le cou et se mit en selle.

La jument hennit avec force ; elle semblait rajeunie aux yeux de tous ; elle secoua la tête à plusieurs reprises, huma le vent, et, à la stupefaction des spectateurs qui, depuis plusieurs années la voyait cheminer lourdement, la tête basse, elle partit ventre à terre, dans un tourbillon de poussière et de flammes—de vraies flammes.

—Au revoir, à bientôt, mon vendeur, s'écria l'étranger, en ricant d'une façon singulière.

Pierre Janin demeurait cloué au sol, la bouche ouverte, le corps penché en avant, les bras ballants.

—C'est cependant bien ma jument, ma vieille jument, fit-il en *a-parté*.

—Hé ! morgueilleuse, oui, ce l'est, approuva l'un des voisins. Mais comme elle file ! elle va d'un train d'enfer.....Il faut voir ça pour y croire.

Le gentilhomme et sa monture disparurent dans la vapeur du soir.

Mais on entendait encore au loin le galop échevelé de l'animal.

Le lendemain, au saut du lit, l'avare n'eut rien de plus pressé que d'aller contempler ses ducats tout neufs, et surtout la belle chaîne dont il avait rêvé une partie de la nuit.

Quel gros bénéfice. Seigneur ! si le voyageur ne revenait plus ou revenait après le délai convenu.

Il ouvrit lentement, avec soin, en souriant, les yeux écarquillés d'aise, la cassette de noyer poli où il avait mis la veille le gage de l'étranger. Mais ce qu'il y trouva lui fit dresser les cheveux sur la tête ; il poussa un cri et tomba à la renverse.

—Plus rien, plus rien ! bégaya-t-il, en montrant la cassette d'un geste désespéré ; de la cendre et du plomb. Je suis volé !

Et dans un hoquet de fureur, il rendit l'âme.

Au fond de la cassette ouverte étaient écrits ces mots en lettres rouges encore brûlantes que le magister du village vint lire devant tous.

« Pierre Janin a voulu voler le diable. C'est le diable qui l'a volé. L'âme de l'avare, de

l'homme sans pitié pour le pauvre, est attendue en enfer, où elle a sa place marquée pour griller pendant l'éternité, et où elle descendra au moment où Janin ouvrira la cassette pour y admirer et désirer injustement le bijou de

SATAN.

Quant à la femme et à la fille de Janin, elles crurent devoir se dispenser de porter le deuil d'un damné qui, du reste, de son vivant n'avait guère été tendre pour elles. La fille se maria bientôt à un gars de Morez, qui pour purifier une maison où était mort si tragiquement un réprouvé, l'offrit au curé de Septmoncel qui la convertit en presbytère et en école.

Jamais, au grand jamais, le diable n'y fit voir le bout de ses griffes, ce à quoi il n'eut certainement pas manqué si la descendance de l'avare ne l'eut pas consacré à un usage pieux.

Ce fut du moins, pendant longtemps, à Septmoncel, l'universelle croyance.

L. **

Le Monstre

DE

Saint Gildas.

Dans cet heureux village de la vallée de l'Isac, la loi Naquet n'existe qu'à l'état de document administratif absolument inutilisable. Aussi, dès son arrivée au chef-lieu du canton, car Saint-Gildas-des-bois est bel et bien un chef-lieu de Carpentres, a-t-il été purement et simplement classé, pour nous servir d'une expression à la mode.

M. le maire, en homme qui connaît ses administrés, avait haussé ses épaules municipales en parcourant le papier officiel. En effet, si l'on en croit les anciens du village, on n'a jamais pu citer dans le pays un seul cas de séparation de corps. L'incompatibilité d'humeur entre les époux est un phénomène inconnu, et les quelques horions qui s'échangent par hasard entre les conjoints n'ont qu'une importance secondaire.

Bref, la lune de miel plane en permanence dans le ciel de Saint-Gildas-des-bois. La petite histoire que je vais vous raconter ici, vous prouvera l'exactitude de cette assertion.

La voici en peu de mots :

En 1805, Pierre Cabanne et sa femme Brigitte, vivaient seuls dans une chaumière isolée, située à quelques pas du bourg. On les citait à dix lieues à la ronde comme un ménage modèle, et quand ils avaient célébré leurs noces d'or, Saint-Gildas avait assisté à la cérémonie.

Leur idéal eût été de mourir ensemble, à la même heure, à la même minute ; mais l'homme propose et Dieu dispose.

Un jour Pierre tombe malade, fait son testament, se met en règle avec Dieu et les hommes, et s'éteint doucement dans les bras de son épouse éplorée.

Toute la commune assista à ses funérailles, et à la fin de cette journée douloureuse pour elle, Brigitte revint à son logis où elle était désormais condamnée à rester indéfiniment en tête à tête avec sa douleur.

Elle ne songeait guère à se mettre au lit.

Assise dans un grand fauteuil de paille, au pied du lit nuptial, la tête penchée sur la poitrine, les mains jointes, elle priait pour l'âme de son mari et demandait à Dieu la grâce de le rejoindre bientôt.

Soudain un bruit insolite attire son attention.

Peut-être quelque poullique, korrigan ou autre lutin échappé de la forêt voisine s'est-il glissé dans son logis désert.

Elle se lève, prend sa petite lampe de cuivre accrochée au mur, explore toutes les pièces, regarde derrière les portes, sous le lit, sous les meubles.

Rien d'anormal. Tout est bien clos. Elle remet la lampe au crochet, croyant avoir été dupe d'une illusion.

Elle avait à peine repris sa place dans son fauteuil que le bruit recommence plus fort et semble sortir de la cheminée, une de ces cheminées gigantesque de la vieille Bretagne, où pourrait tenir debout une escouade entière de fantasmes.

La pauvre Brigitte, transie de peur, regarde de ce côté.

Le feu était éteint.

Elle voit deux longues jambes noires, velues, garnies de plumes, descendre lentement et se poser sur la dalle du foyer. Le monstre se complète bientôt par un buste également emplumé, des griffes énormes et une tête couleur de feu, surmontée de deux grandes cornes recourbées. Les yeux et la bouche semblent lancer des flammes, et une sorte d'odeur de phosphore envahit la chambre.

Ce singulier visiteur fait un pas en avant, joint les talons, et se campe devant la malheureuse veuve qui n'a plus la force de crier ni de fuir. Il étend un bras vers le lit où gisait le défunt quelques heures auparavant, et, d'une voix creuse et profonde, qui n'avait rien d'humain, il laisse tomber ces mots :

Ecoute, Brigitte. Je suis fils aimé de Belzébuth, le roi des enfers. Mon père est tout-puissant, tu le sais. Il peut faire sortir de son royaume les réprouvés qui ont de quoi se racheter. Hier, ton mari a été condamné à venir chez nous expier ses péchés. Mon père a eu pitié de lui et lui a permis de se racheter. Je viens donc te demander les mille écus qu'il a laissés au fond de la grande armoire de chêne. Veux-tu me les donner ?

Prenez-les ! s'écria la veuve affolée, prenez tout et rendez-moi mon Pierre.

Le fils aimé du diable ne se le fit pas dire deux fois. Il courut à l'armoire de chêne, prit les mille écus, et revint auprès de la veuve. Il n'était pas encore content.

L'appétit vient en mangeant, même au diable.

Avant de partir, il dit à la vieille :

— Mille écus, ce n'est guère pour s'épargner des tourments éternels. Pierre a encore 1,200 francs chez le tabellion ; il me les faut ! Dans trois jours je reviendrai. Seront-ils prêts ?

— Dame, oui ! murmura la veuve d'une voix altérée.

— C'est entendu, mais n'oublie pas ceci : si tu veux sauver ton mari, garde-toi bien de parler de ma visite à qui que ce soit. Un seul mot imprudent de ta part le perdrait à jamais et tu serais damnée toi-même.

Il disparut aussitôt par le même chemin. La pauvre Brigitte, à bout de forces, s'éva-

nouit. Elle ne reprit qu'à l'aube, l'usage de ses sens.

Vers les neuf heures du matin, le curé vint la voir. C'était un homme sage et avisé. Il la trouva dans un état pitoyable qui lui parut singulier. Elle pleurait à chaudes larmes et tremblait de tous ses membres. De temps à autre elle regardait la cheminée avec des yeux que l'effroi semblait agrandir :

Très intrigué, le prêtre l'interrogea.

Brigitte refusa longtemps de répondre, mais l'homme de Dieu fut si persuasif qu'à la fin elle parla.

—C'est bon, dit le recteur, après avoir réfléchi un instant, ne vous inquiétez de rien et séchez vos larmes. Je serai là avec deux amis pour vous aider à recevoir le fils de sa majesté satanique, consolez-vous, ma bonne, nous serons ici avant la brumante et nous nous blottirons dans ce cabinet et vous vous installerez dans votre fauteuil de paille comme d'ordinaire. Le reste me regarde. Au revoir, ma bonne, et bon courage !

La veuve, quelque peu rassurée passa la journée tant bien que mal. Vers le soir le curé arriva avec ses deux amis et s'installa dans le cabinet, et la veuve toute tremblante suivit à la lettre les instructions du pasteur, et s'installa dans son fauteuil de paille, à sa place ordinaire.

A minuit, le fils du diable parut comme il l'avait promis, et dans le même uniforme qu'à la visite précédente.

—L'argent est-il prêt ? demanda-t-il de sa voix creuse.

—Dame, oui ! répondit la veuve plus morte que vive. Il est sur la table de la chambre à côté.

Le diable prit la lampe de cuivre, ouvrit la porte et aperçut le curé flanqué de ses deux amis.

—Eh bien ! Lucifer, vous ne vous attendiez pas à celle-là ! s'écria le digne prêtre d'un ton goguenard. Permettez-moi d'abord de vous présenter à mes paroissiens, deux braves gendarmes, déguisés en simples mortels tout comme vous l'êtes vous même en diabolin. M'est avis qu'avant de retourner en enfer, où vous étiez si bien, un brin de purgatoire ne sera pas de trop pour vous sur cette terre de

douleurs. En style d'ici-bas, nous appelons ça la prison.

Sur ces mots, les deux militaires mirent les menottes au diable, auquel le curé oublia de donner sa bénédiction ayant d'aller se coucher... On ne pense pas à tout.

Les gendarmes conduisirent leur prisonnier à la caserne pour passer la nuit.

Le lendemain matin, toujours escorté des représentants de l'autorité, cette fois, en grande tenue, le fils du diable dut aller en prison. Il traversa toute la grande rue Saint Gildas, au milieu d'une foule immense et à la grande joie des gamins ébahis, qui l'accompagnaient de huées formidables et s'amusaient comme en plein carnaval.

Sans l'énergique attitude des gendarmes, le héros de cette fête populaire eût risqué d'arriver à la prison en miettes. Les commères du village voulaient absolument le lyncher. Au moment où il disparut sous le portail de la prison après avoir reçu force horions, il respira et crut vraiment entrer en paradis.

Tous les habitants l'avaient reconnu.

C'était l'ami intime du défunt.

A son lit de mort, Pierre lui avait recommandé sa femme, ne se doutant guère qu'il la confiait au démon.

—Prenez soin de Brigitte, lui avait-il dit. Elle sera seule au monde, et comme elle n'entend rien aux affaires, vos conseils lui seront précieux. J'ai laissé dans l'armoire de chêne, mille écus que je me proposais de placer ces jours-ci, et 1,200 frs. chez le notaire ; elle aura besoin d'un guide sûr pour tirer un parti convenable de ce petit capital.

Le compère promit et tint parole... à sa manière.

Telle est l'histoire du diable de Saint Gildas. Nos lecteurs trouveront peut-être que c'est une histoire qui ne vaut pas le diable.

OSCAR LÉGLI.

Collaborateurs de la LYRE D'OR.

Ambot, (Guillaume) Québec.
 Aubé, (Ed.) Journaliste, Ottawa.
 Béchard, (A.) Ottawa.
 Brulé, (J. V.) *Sault-au-Roulet*.
 Bruyère, (B. de la) *St. Hyacinthe*.
 Caouette, (J. B.) Québec.
 Champagne, (Nap.) Ottawa.
 Charland, (J. Hermas) Montréal.
 Comeau, (Dr. F. N.) *Petit Rocher, N. B.*
 Cotret, (Dr. Elph. A. de) *St. Césaire*.
 Cullun, (A. A.) *Digby, N. E.*
 De Celles, (A. C.) Ottawa.
 De Montigny, (B. A. T.) *Chevalier de Pic IX., St. Jérôme*.

Desautiers, (F. L.) *Yamachiche*.
 Dick, (Dr. Eugène) *St. Agapit*.
 Dionne, (Dr. N. E.) Québec.
 Drapeau, (Stanilas) Ottawa.
 Ducharme, (Stas. M.) Montréal.
 Duval, (Mlle. Anna M.) *New-York*.
 Faucher, (de St. Maurice) Québec.
 Garneau, (A.) Ottawa.
 Gauvreau, (Chas. A.) *Ile-Verte*.
 Gélinas, (Sévère) Ottawa.
 Gladu, (R. P.) *Oblat, Québec*.
 L'Euey, (Eugène) *St. Joseph*.
 Legendre, (Napoléon) Québec.
 Le May, (J. Pamphile) Québec.

Le Vasseur, (N.) Québec.
 Lussignan, (A.) Ottawa.
 Moutpelt, (J. N.) Ottawa.
 Poirier, (Hon. P.) *Shediac, N. B.*
 Renaud, (Eugène) *Montmagny*.
 Renault, (Raoul) *Lowell, E. U.*
 Rouillard, (Eugène) Québec.
 Roy, (Ezélbert) Ottawa.
 Smith, (Chevalier Gustave) Ottawa.
 Sulte, (Benjamin) Ottawa.
 Sylvain, (L. P.) Ottawa.
 Taché, (Louis H.) Ottawa.
 Thibault, (Charles) Ottawa.

La Lyre d'Or,

accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, avec une

GALERIE NATIONALE

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires,

formant à la fin de l'année un superbe volume de 576 pages, se composant, entre autres matières, des travaux qui suivent:

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada que de l'étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir: *Philosophie, Eloquence, Discours, Critiques, Biographies, Voyages, Légendes et Extraits d'imagination.*

Histoire.—Mémoires sur le Canada et autres pays. Aperçus sur l'histoire de l'Église et du Clergé. Études des mœurs et des monuments, etc.

Biographie.—Galerie nationale de portraits historiques politiques et littéraires du Canada et de l'étranger.

Religion.—EXTRAITS d'ouvrages où l'on expose les preuves de la Religion, les dogmes de la Foi, les règles de la Morale, etc.

RAPPORTS ET LETTRES éditantes sur les Missions du Canada et des pays étrangers.

EXPOSÉ ET RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque fascicule mensuel.

Archéologie.—Bijoux, Inscriptions, Monnaies, etc., tant du Canada que d'ailleurs, avec Mémoires sur les Fouilles, ou découverte de *Bioux*, etc., etc.

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes scientifiques, et applications des sciences aux arts. Revue des concours et compte-rendu des œuvres d'art.

Jurisprudence Ecclésiastique.—Analyse ou rapports sur les *Conciles* les plus célèbres concernant les immunités des *Cardes* et des *Marguilliers*, dans la Province de Québec, de même qu'à l'étranger.

Agriculture.—Travaux, Recherches, Découvertes et Perfectionnements. Système amélioré de cultures, et la vie des champs.

Chronique.—Analyse des rapports se rattachant à l'industrie, la finance, et aux événements sociaux les plus importants du monde entier.

LA LYRE D'OR.



Comme les beaux yeux de Milton, qui purifient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes ricardent à notre Revue puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA. 1er Janvier 1889.

Souhaits de la nouvelle année.

La Lyre d'Or

SOCIÉTÉ

Jolie et Prospérité

A TOUS SES PROTECTEURS.

1er Janvier 1889.

Aux Lecteurs.

Comme nos lecteurs le savent, nous avons voulu faire de la *Lyre d'Or* une Revue de littérature attrayante et catholique tout à la fois, et convenant aussi bien aux personnes d'âge mur qu'aux jeunes gens, aux mères de famille et à leurs filles, afin que cette lecture soit le délassement des heures de loisirs des uns et des autres; que chacun puisse y trou-

ver ce qui lui plaît : l'un un roman honnête, moral dans son développement, son but et son action ; l'autre, un récit de voyage, un souvenir de quelque belle contrée et de ses monuments ; celui-là une étude historique, fruit de recherches consciencieuses et intéressantes ; celui-ci des biographies, des monographies et des légendes ; et çà et là quelques pages sérieuses qui affirment et soutiennent notre foi, nos doctrines et nos convictions.

Dans le but de nous mettre dans une indépendance complète pour l'accomplissement de notre œuvre, ayant été forcément obligé de publier jusqu'ici notre Revue dans une imprimerie anglaise et protestante, nous avons cru devoir faire l'acquisition d'un matériel d'imprimerie, ce qui contribuera puissamment à faciliter nos rapports avec nos abonnés et le public en général. Nos bureaux sont maintenant ouverts au No. 428, rue Sussex, où l'on peut s'adresser à toute heure du jour.

Voulant donner à cette entreprise tout le développement possible, et comptant toujours sur la sympathie publique, nous n'avons pas hésité à nous imposer de nouveaux sacrifices, de temps et d'argent, et comme les abonnements d'un journal sont l'élément vital des œuvres de ce genre, nous avons dû nous adresser aux catholiques parlant la langue française, c'est-à-dire aux familles franco-canadiennes afin de consolider cette œuvre utile à tous les points de vue.

Voici la *Circulaire* qui a été publiée et adressée au public, autant qu'il nous a été possible de le faire, et selon les moyens à notre disposition. On y verra l'expression spontanée de plusieurs membres du clergé et autres hommes d'élites, sur cette œuvre de propagande morale et religieuse, ainsi que l'opinion non moins honorable des hommes de plume de la presse.

CIRCULAIRE.

Une grande bataille se livre de nos jours, les ennemis du clergé et de l'église n'y paraissent aucun sacrifice pour s'emparer des esprits. Ils ont des écrivains pour tous les goûts, ils rendent leurs productions fascinatrices au moyen de l'illustration, etc.

En face de ce danger, devons-nous rester les bras croisés !..... laisser la jeunesse avaler ce poison !..... et nous dérober au devoir qui nous impose de combattre ces suppôts de Satan !

Le moyen de combattre efficacement ce fléau, c'est d'offrir à la jeunesse, aux familles, une littérature attrayante, amusante même, et surtout catholique.

(Extrait du Prospectus de la *Lyre d'Or* du 1er Janvier 1888.)

I

En fondant la *Lyre d'Or*, il y a un an, j'ai voulu contribuer à l'avancement moral de la grande famille franco-canadienne, en répandant autant que possible dans ses foyers le goût de la bonne littérature, afin de détruire autant que possible l'influence pernicieuse de ces romans séduisants et dangereux, qui inondent déjà que trop nos villes et nos campagnes canadiennes.

En consultant la *Table des Matières* du premier volume de la *Lyre d'Or*, année 1888, vous y verrez l'énorme quantité de matières à lire que renferme cette publication de propagande religieuse et morale, lesquelles matières

forment une variété de sujets aussi précieux que propres à charmer les loisirs.

Encouragé par un bon nombre de personnes distinguées, qui m'ont promis de recommander la *Lyre d'Or* à ceux qui ignorent son existence, je me suis mis en mesure de pousser plus activement que jamais cette entreprise, en faisant l'acquisition d'un matériel d'imprimerie entièrement neuf, pour cette fin.

II

Désirant faire connaître à tous comment on apprécie la *Lyre d'Or*, je reproduis ici les adhésions, tant du clergé et des laïques que de la presse, reçues durant l'année.

Adhésions du Clergé et des Laiques.

M. le notaire MARCOUX, de Roxton Falls, écrit ce qui suit :

"La *Lyre d'Or* remplit une bonne grave dans le mouvement littéraire et intellectuel de notre pays. J'espère que le succès de votre œuvre si éminemment patriotique sera en proportion de votre mérite et de votre énergie, et je m'efforcerai de vous procurer le plus grand nombre possible de lecteurs dans ma localité."

Le révérend Messire DESNOYERS, curé de Knowlton, a bien voulu nous transmettre ces encourageantes paroles :

"Le besoin d'une saine littérature se fait tellement sentir que votre publication devra recevoir l'encouragement nécessaire pour qu'elle subsiste longtemps."

Plus tard, ce vénérable prêtre nous formulait ses sentiments comme suit :

"J'espère dans le succès de la *Lyre d'Or*. Comprenant, comme prêtre, le grand besoin d'une saine littérature pour contrebalancer les feuilletons souvent immoraux et les romans corrompus que l'on cherche à répandre à profusion parmi notre jeunesse canadienne, je souhaite plein succès à votre publication."

M. J. P. RHÉAUME, avocat, de Québec, nous écrit, et termine ainsi sa lettre :

"Je dois ajouter que vous avez eu une excellente idée en offrant au public une publication qui devra nécessairement l'intéresser."

Un compatriote des Etats-Unis, M. Pierre CAMPBELL, quoique portant un nom anglais, est d'origine canadienne française, nous écrit comme suit :

"Quoique éloigné du Canada, je suis resté ami de la religion, de la patrie, de la famille, et par là ami des bons journaux. Je vous prie de m'adresser la *Lyre d'Or* à Fall River, et j'aiderai votre journal en lui recrutant des abonnés."

Un vénérable missionnaire du lac Témiscamingue nous transmet ces délicieuses paroles :

"C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu les premières de votre nouvelle publication."

"C'est une lyre d'or, en effet, que la *Lyre d'Or* ! et elle sait proclamer et célébrer convenablement les beautés de la Vérité et de la Vertu."

"Si je puis vous être utile dans cette noble et louable entreprise, de grand cœur je me joins à vous."

M. Charles DECHARME, de Montréal, exprime sa pensée comme suit :

"J'ai entendu avec plaisir les premiers frémissements de votre *Lyre d'Or*. Puissent les nobles accents de cette lyre nouvelle grouper autour des artistes qui feront raisonner ses cordes mélodieuses tous les amateurs des symphonies chrétiennes et des saintes harmonies, et ramener au bercail ceux qui se sont laissés séduire un instant par les notes délirantes et lascives de ces lyres profanes qui ne savent interpréter que les œuvres malsaines des Richelbourg et autres."

Messire BRISSETTE, curé de St. Timothée, nous transmet les gracieuses lignes qui suivent :

"Je vous prie de bien vouloir entrer mon nom sur la liste

de vos abonnés à la *Lyre d'Or*, ainsi que celui de mon vicaire, M. Edouard Lachapelle. J'espère pouvoir vous envoyer d'autres noms. Je vous souhaite un plein succès dans votre nouvelle publication."

Le Révérend Messire LEFEBVRE, curé de St. Camille, écrit ce qui suit :

"Je recevais déjà assez de journaux et revues que j'avais décidé de ne plus en recevoir, mais en parcourant votre premier numéro de la *Lyre d'Or*, j'ai trouvé le tout tellement de mon goût, que je me suis décidé de m'y abonner. Je souhaite donc longue vie à la *Lyre d'Or*, et j'espère qu'elle méritera de porter toujours son nom, et qu'elle vaudra toujours son pesant d'or. Vos Collaborateurs me donnent une grande espérance dans son succès."

Le Frère MATHIAS, directeur des écoles chrétiennes de la cité d'Ottawa, nous écrit ce qui suit :

"Veuillez prendre mon nom pour trois exemplaires de la *Lyre d'Or*. Au moins, si je n'ai pas d'or dans la bourse, j'en aurai dans la *Lyre d'Or* ! Je vous souhaite plein succès dans votre belle entreprise. Bien à vous de cœur."

Messire J. O. LE BLANC, curé de St. Herménégilde de Barford, en nous adressant le prix de son abonnement à la *Lyre d'Or*, ajoute :

"Permettez-moi de vous faire mes meilleurs souhaits de succès dans le travail que vous entreprenez, dans le but de donner à nos familles chrétiennes le goût des saines lectures."

M. le curé de St. Herménégilde, à la date du 23 décembre, nous transmet de nouveau l'expression de sa haute sympathie pour notre œuvre. Voici ce qu'il nous écrit :

"..... Mon grand désir est bien de voir votre œuvre couronnée de succès à cause du bien qu'elle est appelée à faire dans les familles où elle sera appréciée. Je regrette beaucoup que la *Lyre d'Or* ne soit pas plus reçue dans ma paroisse. Je crois que deux raisons y mettent obstacles : la pauvreté d'une part, et de l'autre le manque de goût pour la lecture. J'espère que tôt ou tard l'obstacle sera levé."

Votre tout dévoué serviteur,

J. O. LE BLANC, P. M.

Le Révérend Messire Champagne, curé de St. François de Sales, (Pointe Gatineau) vient de nous adresser ces bienveillantes paroles :

"La lecture de la *Lyre d'Or* répond parfaitement aux vœux nobles et généreux qui en motivent la publication : Procureur à nos braves familles canadiennes, un ami sage et éclairé (chose rare) dont les conseils et les réflexions seront pour chacune d'elles un véritable trésor."

"Cette publication me semble destinée à exercer dans le pays un véritable apostolat."

"Permettez-moi, M. le Directeur, de vous féliciter de votre entreprise qui, je l'espère, sera couronnée d'un plein succès."

Un Prêtre du collège Joliette, alarmé de voir circuler tant de mauvaises lectures, soit en livres ou en feuilletons, s'exprime comme suit :

"Les parents doivent donc surveiller de plus en plus les lectures de leurs enfants et prendre eux-mêmes au besoin, connaissance de ce qu'ils lisent."

Les bonnes publications ne font pas défaut.

La *Lyre d'Or*, publiée par M. Drapeau, Ottawa, offre une

lecture qui est sûre. Abonnement \$2 par année.

Les jeunes gens qui ont déjà un peu d'instruction trouvent une matière irréprochable dans l'*Étudiant*.

Les parents devraient abonner leurs filles au *Courant*, publication qui est particulièrement à leur usage. L'abonnement au *Courant* n'est que de 25 centimes par an; l'abonnement à l'*Étudiant*, de 50 centimes."

Le R. P. F. CHOUBINARD, de la Congrégation de St. Viateur, à Mantano (Illinois), dit :

"Je ne saurais trop encourager de telles productions. Votre Revue produira un grand bien, je n'en doute point, pourvu que l'on fasse un bon choix d'articles bien écrits, animés d'un bon esprit, et capables de soutenir la comparaison entre tant de mauvais pamphlets qui inondent le monde aujourd'hui, et ne l'emportent sur eux par l'intérêt et la morale. J'admire et loue votre zèle."

Le R. P. GLADU, ci-devant de Lowell, aujourd'hui résidant à Saint-Sauveur de Québec, nous écrit ce qui suit :

"..... Je me hâte de vous écrire pour vous féliciter sur votre nouvelle entreprise et lui souhaiter beaucoup de succès. Succès que vous méritez, parce que c'est une bonne œuvre que vous faites, une œuvre excellente, que le Prêtre peut encourager en toute confiance. Malheureusement il y a dans notre pays d'autres publications qu'on ne pourrait pas recommander sans restriction, c'est pour cela que je suis heureux de saluer la *Lyre d'Or*, de la recevoir, et de la recommander dans l'occasion. Je tâcherai de vous envoyer ma part de collaboration, et en attendant je souhaite à la *Lyre d'Or* succès et prospérité."

Le Révérend Messire BRULÉ, du Sault-au-Récollet, nous honore des lignes suivantes :

"Je sens de tout cœur à votre intéressante publication, la *Lyre d'Or*. Votre journal a un grand rôle à jouer, et je suis certain, il le remplira avec mérite. Succès donc à votre belle entreprise. Je travaillerai pour vous procurer de nouveaux abonnés."

Cet ardent apôtre de la bonne lecture nous écrit de nouveau, comme suit :

Sault-au-Récollet, 22 Déc. 1888.

"Votre œuvre prospère. Tant mieux. Je vous en félicite."

"Les bons journaux ont leur mission à remplir. Les combats de la plume sont nécessaires dans ces temps de démoralisation. Il faut opposer une puissante barrière à tous ces feuilletons et publications qui inondent nos villes et nos villages. Publiions, encourageons les bons livres et les bons journaux, et de cette manière on agira fortement en faveur du beau, du vrai et du bon. Continuez votre travail, cher monsieur, et ce mérite vous donnera droit à nos reconnaissances."

"Vous pouvez inscrire mon nom dans la liste de vos collaborateurs."

"Bien à vous,

J. C. BARAS, Ptre.

N. B. — "Je vous transmets les noms de deux abonnés : Mgr. J. Vigne, et le Rev. Messire F. Rochette, curé."

Le vénérable Messire J. C. PHINCK, chanoine et curé de la paroisse de Saint-Maurice, district de Trois-Rivières, nous adresse ces généreuses et bienveillantes lignes :

"..... Je suis très content de votre Revue, la *Lyre d'Or*, et je la trouve très intéressante."

"Je vous remercie beaucoup de l'envoi de votre *Guide du Colas*, c'est un livre d'or; je le tiens toujours sur ma table de lecture. Vous avez bien mérité du pays en écrivant vos livres de statistiques, et je vous considère comme un vrai patriote."

M. le Curé de St. Camille de Wotton, nous écrit de nouveau, en date du 17 décembre, comme suit :

"..... Je ne me suis pas trompé, l'année dernière, lorsque je vous ai dit : que votre premier numéro valait son pesant d'or, et je puis vous dire aujourd'hui que tous les autres qui l'ont suivi n'ont pas été moins intéressants."

"Je vous félicite du grand succès que vous avez obtenu, non pas peut-être, en faisant votre fortune, mais en rendant votre revue si agréable et si intéressante par le choix divers de tant de sujets. Oui, cette Revue devrait être reçue par toutes les familles canadiennes, et je suis certain qu'il n'y aurait jamais de suicide occasionné par la lecture qui y sera faite."

Avec considération,

J. A. LEFEBVRE, Ptre.

UNE VOIX D'OUTRE-MER.

Le vénérable abbé GIÉLY, chanoine honoraire de Valence, France, nous honore des lignes suivantes :

"..... Je vous félicite d'avoir continué sans un titre brillant, votre intéressante Revue mensuelle. C'est par la presse catholique, vrai besoin de notre époque, qu'il faut répandre dans les familles et les associations les vrais principes de la foi et de la morale chrétienne, base du bonheur de ce monde et de l'autre."

"Continuez, cher monsieur, à vous faire le drapeau de la foi catholique, de la bonne littérature et du vrai patriotisme. Je fais des vœux pour le succès croissant de votre œuvre, et je vous prie d'aggraver mes sentiments dévoués et reconnaissants en Notre Seigneur."

Cette lettre sympathique du vénérable chanoine de Valence, nous inspire les quelques remarques qui vont suivre.

Comme l'exprime le savant abbé Giély :

"Le vrai besoin de notre époque, c'est de répandre dans les familles et les associations les vrais principes de la foi et de la morale chrétienne."

On voit partout les ravages de ce poison que distillent des descriptions cyniques et révoltantes de nombreux mauvais livres qu'on jette au public avec toute la prodigalité que l'enfer seul peut inspirer. Cela tue les sentiments honnêtes. On rencontre de moins en moins d'âmes généreuses. Quels dégâts terribles dans les jeunes cœurs! Que de consciences étouffées par cette affreuse pâture!

Les passions éclatent dans toute la force de la licence, on ne trouve pas que ce soit suffisant, on les entretient, on les active, on les surexcite, on les affole. Aussi les victimes sont plus nombreuses qu'on ne le pense, et mordant à l'appât elles commencent un bien douloureux martyre! La torture reste au cœur trompé qui n'a pas ce qu'il veut, et le jugement égaré, les illusions perdues, l'énergie détruite, le sens moral rayé font payer bien cher un moment d'exaltation.

Un grand nombre de fervents catholiques, de bon pères et pieuses mères de familles,

semblent s'alarmer à la vue de tant d'ouvrages condamnés, de romans licencieux, de feuilletons impies qui, d'une manière ou d'une autre, attaquent la religion, la morale et les bonnes mœurs de la société, et cependant ils restent apathiques lorsqu'il s'agit d'encourager une publication fondée expressément pour combattre ce mal, et apporter un remède contre ce poison, en offrant une lecture intéressante, saine, morale et religieuse tout à la fois.

Mgr. L'Archevêque de Bourges, dans un Mandement, s'exprimait ainsi :

« On ouvre sa bourse et sa maison à ces feuilles légères, indifférentes, dangereuses, mauvaises, qui déversent le ridicule, l'injure et le mépris sur ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint, sur les mystères sacrés de notre foi et les institutions de l'Église : et l'on trouve impossible de souscrire aux journaux qui donnent tous leurs soins à soutenir et à défendre la doctrine, les droits de l'Église et les bonnes mœurs. »

Disons, en terminant, que la province ecclésiastique de Québec renferme au moins 250,000 familles franco-canadiennes, ce qui donne une population totale d'environ un million d'habitants, parlant la langue française et pratiquant la religion catholique, dirigés dans la voie du salut par l'épiscopat et un millier de prêtres qui résident au milieu d'eux ; malgré ce chiffre colossal, à peine mille familles viennent-elles nous aider dans notre entreprise ; mais espérons qu'on saura méditer sur les raisons qui précèdent, et que l'on se convaincra sur la nécessité qu'il y a de s'unir pour former tous ensemble une armée dévouée et toujours prête à aider de son influence les œuvres utiles à la société comme à la religion, et qu'une propagande efficace se produira pour répandre davantage la circulation de la *Lyre d'Or* dans les coins les plus reculés du pays, et surtout de la province ecclésiastique de Québec.

Grand nombre d'autres lettres aussi affectueuses nous ont été adressées par des citoyens lettrés et quelques autres membres du clergé, entr'autres par MM. les Curés de St. George de la Beauce et de St. Gervais, qui tous souhaitaient à la *Lyre d'Or* longue vie et prospérité.

Adhésions de la Presse.

La presse nous a également favorisée de son influence, en portant à la connaissance de leurs lecteurs l'apparition de la *Lyre d'Or*. Pour ne citer que quelques-uns des journaux, nous commencerons par le *Canada*, qui s'exprime comme suit :

« Le premier numéro de la *Lyre d'Or* que nous avons sous les yeux est assurément digne d'éloges, car il renferme une grande quantité de matières très-intéressantes de même que plusieurs gravures fort bien exécutées. Entr'autres matières, les notes inédites relatives à la Nouvelle France méritent

d'attirer l'attention du lecteur. Cette Revue est bien imprimée et devrait avoir sa place marquée dans toutes les familles françaises. La plupart de nos meilleurs écrivains canadiens sont inscrits sur la liste des collaborateurs à « *La Lyre d'Or*, » c'est donc dire de suite que cette revue sera digne de figurer au premier rang parmi les publications canadiennes-françaises que nous avons déjà en Canada.

« Nous forçons des souhaits pour le succès complet de cette nouvelle œuvre littéraire qui adroit à l'encouragement de toutes les classes de la société. »

Le Citizen d'Ottawa, publie ce qui suit :

« *La Lyre d'Or* est une revue littéraire d'une haute valeur, et qui devra mériter l'encouragement du public. La plupart des écrivains les plus en vue dans le monde littéraire font partie de la rédaction.

Mr. Stanislas Drapeau, si généralement connu d'un bout à l'autre du Canada, est l'éditeur propriétaire de cette importante Revue, et nous formons des vœux pour le succès de son entreprise. »

L'Evening Journal, d'Ottawa, dit :

« Nous venons de recevoir le premier fascicule d'une publication littéraire de haut mérite, publiée en langue française en cette ville. Cette Revue mensuelle a pour titre *Lyre d'Or*, publiée par Mr. Stanislas Drapeau. Les collaborateurs sont nombreux, au nombre desquels se trouvent : MM. De-Celles, de la bibliothèque du Parlement, A. Garneau, A. Lusignan, Joseph Nolin, Elzébert Roy, Gustave Smith, Benj. Sulte, Louis H. Taché et Charles Thibault, tous d'Ottawa. »

Le Monde, de Montréal, dit de son côté :

« A en juger par la valeur du numéro prospectus, cette revue sera d'un grand mérite et devra trouver sa place dans toutes les maisons canadiennes. »

La Gazette de Montréal, feuille anglaise et protestante, parlant des Collaborateurs de la *Lyre d'Or*, dit :

« Avec un tel support d'écrivains distingués, la *Lyre d'Or* fera certainement sa marque dans la littérature et lui assurera une grande circulation. »

Le Colonisateur Canadien, de Montréal, publie ce qui suit :

« Nous avons reçu le numéro de juillet de la *Lyre d'Or*, revue mensuelle publiée à Ottawa par M. Stanislas Drapeau.

Cette publication, dans ses quarante-huit pages, offre beaucoup de matières à lire très-intéressantes. La *Lyre d'Or* a sa place marquée dans tous les foyers canadiens.

Le nom de l'éditeur est une garantie pour les mères de famille désireuses de ne fournir qu'une saine nourriture intellectuelle à leurs jeunes filles.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année. »

Le Colonisateur du 15 novembre nous honore, encore une fois, des lignes suivantes :

« Cette excellente revue de quarante-huit pages nous arrive pour le mois de novembre avec un sommaire des plus chargés. Il y a de la lecture pour tous les goûts ; controverses, histoire, apologetique, archéologie, agriculture, même de la poésie et du roman moral. C'est une vraie revue de famille qui devrait avoir une place d'honneur à tous les foyers. L'on y trouve, pour les longues soirées d'hiver un agréable passe-temps et un excellent moyen de s'instruire. »

Le journal la Justice, de Québec, publie ce qui suit :

« Nous avons reçu le premier numéro de la *Lyre d'Or*. Ce numéro est très bien, des plus variés, et contient des pièces du plus haut intérêt ; littérature, histoire, archéologie, agri-

culture, etc. Le champ de cette Revue mensuelle illustrée est vaste; nous lui souhaitons de l'exploiter avec autant de succès qu'elle en donne l'espérance?"

Le *Journal* de Waterloo, Cantons de l'Est, dit :

"Nous avons reçu le numéro-prospectus de la *Lyre d'Or*. Cette nouvelle publication s'occupe de littérature, d'histoire, de biographies, d'archéologie, de sciences, d'agriculture et de légendes. Chaque numéro formera un cahier de 48 pages à double colonne. L'abonnement est de \$2 par année.

"Nous lui souhaitons succès et longue vie."

Le *Drapeau*, de Beauharnois, après avoir accusé réception de notre Revue, ajoute :

"La *Lyre d'Or* renferme des matières à la fois intéressantes et instructives, et devrait se trouver dans toutes les familles canadiennes."

La *Patrie*, de Cohoes, États-Unis, s'exprime ainsi :

"Ce premier numéro est rempli de matières intéressantes et nous laissons peu de doute que cette publication est appelée à faire un grand bien dans les familles."

Le *Travailleur*, de Worcester, dit :

"Nous avons reçu le premier numéro de la *Lyre d'Or*, revue mensuelle illustrée, publiée à Ottawa par M. Stanislas Drapeau. Cette revue littéraire, rédigée par un comité d'écrivains catholiques, s'occupe d'histoire, géographie, archéologie, légendes, etc. Le prix de l'abonnement est de \$2 par année, nous lui souhaitons succès."

Le *Franco-Américain*, de New-York, dit de son côté :

"Nous venons de recevoir les premiers numéros d'une nouvelle revue, la *Lyre d'Or*, publiée à Ottawa. C'est, comme le dit le *Citizen* de cette ville, une revue littéraire d'une haute valeur et qui devra mériter l'encouragement du public religieux. La plupart des écrivains les plus en vue dans le monde littéraire canadien font partie de la rédaction.

Cette revue est publiée le premier de chaque mois. Chaque numéro comprend 48 pages double colonne, avec une galerie nationale de portraits historiques, politiques et littéraires. L'abonnement est de \$2.00 par an."

Le *Canadien* de St Paul, Minnesota, dit, à son tour :

"Nous accusons réception du 7^e fascicule de la *Lyre d'Or*. Le sommaire renferme les morceaux les plus intéressants, qui valent à eux seuls le prix de l'abonnement. Nous encourageons nos lecteurs à s'abonner à cette instructive publication."

Le même journal, plus tard, s'exprime comme suit :

"Nous avons reçu la livraison No. 11 de la *Lyre d'Or*, excellente et intéressante revue mensuelle illustrée, publiée à Ottawa.

"La *Lyre d'Or* en est à sa première année, mais promet de mieux."

Une voix d'outre-mer se fait entendre de nouveau. Le *Paris-Canada*, qui a pour fondateur et rédacteur en chef M^hon. Hector FAME, — ci-devant rédacteur-propriétaire de l'*Événement* de Québec, — publie ce qui suit à propos de la *Lyre d'Or* :

"On ne saurait trop louer le zèle que montre M. Stanislas Drapeau pour tous les travaux d'ordre littéraire. Il nous a donné tout récemment un *Guide du Coloni*, qui comble une véritable lacune, peut-être avoir fondé à Ottawa une revue qui porte le titre *La Lyre d'Or* et offre l'intérêt le plus varié."

L'*Évangéline* du 19 Décembre, écrit ce qui suit :

"Nous accusons réception de la *Lyre d'Or*, livraison du mois de Décembre 1888. Les matières à lire sont intéressantes, savantes, rédigées en bon style et ont le mérite de l'actualité. Cette excellente *Revue* devrait avoir sa place marquée dans toutes les familles catholiques."

Aux Abonnés retardataires.

Avec le présent cahier de la *Lyre d'Or* commence notre deuxième volume.

Quoique l'abonnement de la première année (1888) n'a pas été payé par un grand nombre de nos lecteurs, nous avons cru devoir leur adresser le présent numéro, dans l'espoir qu'ils feront face de suite à cette dette d'honneur.

Cependant, nous informons tous ceux qui n'auront pas répondu à notre appel durant le présent mois de janvier, qu'ils ne devront pas s'attendre à recevoir le cahier du 1^{er} février prochain, et que nous nous verrons dans la pénible nécessité de réclamer légalement ce qui nous sera dû. Il est facile de comprendre que la publication d'une Revue ou d'un Journal exige trop de sacrifices et d'argent, pour que l'expédition se fasse gratuitement.

Nous osons donc compter sur la bonne volonté de tous, et nous espérons que pas un seul ne refusera plus longtemps de nous transmettre avec empressement la légère somme due pour son abonnement.

Nous remercions d'avance tous ceux qui se rendront à notre appel, mais nous avertissons en même temps ceux qui seraient tentés de nous faire attendre plus longtemps de regarder cet avis comme sérieux et définitif.

Faute de place, nous insérons le Sommaire des Matières dans la 3^e page du Couvert.